

INJONCTION CONTRE DES GREVISTES D'ACTON-VALE

LA COMPAGNIE S'ADRESSE AUX TRIBUNAUX POUR FORCER HUIT HOMMES À GARDER LA PAIX. — LA SITUATION DE LA GRÈVE.

Par l'entremise de Me J. B. chôme. Cette grève a donné lieu déjà à l'arrestation d'une quinzaine de personnes sous des accusations de désordre, ainsi qu'à un conflit avec l'autorité municipale d'Acton Vale. La semaine dernière, un bref de mandamus a été émis à la demande des officiers de la compagnie contre la municipalité d'Acton Vale, pour la forcer à fournir la protection nécessaire aux employés qui veulent retourner au travail. Le conseil municipal d'Acton a décidé de combattre le bref de mandamus et il a retenu pour se défendre les services d'un avocat de Drummondville.

Le bref a été émis mardi après-midi par l'hon. juge Alfred Forest, siégeant à Saint-Hyacinthe. Les personnes contre qui le bref est dirigé sont Lucien Léveillé, Lucien Charrest, Pierre Lepage, Rodrigue Lussier, Laurent Rioux, Alcide Lalancette, Polydore Gauvin et Wilfrid Boucher. A l'exception de Lalancette, tous sont aussi sous le coup d'accusations de désordre en rapport avec la grève et attendent leur enquête préliminaire devant le magistrat samedi prochain.

La grève des employés de la manufacture de soie d'Acton Vale a été déclarée au commencement du mois dernier. Sur les 85 personnes que la manufacture emploie en temps ordinaire, 65 sont retournées à l'ouvrage depuis quelques jours, mais il y a encore un département important où l'on

LES GRANDES FÊTES DE SAINT-CHARLES

LES IMPOSANTES CÉRÉMONIES QUI MARQUERONT LE DÉVOILEMENT D'UN MONUMENT AUX PATRIOTES DE 1837.

C'est dimanche prochain, le 19 septembre courant, qu'aura lieu, à Saint-Charles sur Richelieu, le dévoilement du monument, érigé par l'Action Patriotique, à la mémoire des Patriotes de 1837. L'honorable secrétaire provincial, le docteur Albiny Paquette, a bien voulu accepter de présider à cette cérémonie qui aura lieu à 3 heures précises (heure avancée).

Le défilé patriotique, qui doit se rendre de Montréal à Saint-Charles, quittera le parc Lafontaine, à 1 heure, dimanche après-midi, le 19. Tout le monde est invité à se joindre à ce défilé qui passera par la route suivante: rues Calixa-

IL EST FRAPPE PAR UNE AUTO

Un homme est projeté sur le pavé et se démet un bras.

Un accident d'automobile est survenu à 11h 20 lundi avant-midi, sur la rue Cascades, en face du poste de police et de feu.

M. Arthur Archambault, un plombier, demeurant au no 32 rue William, cheminait rue Cascades en bicyclette lorsqu'il fut frappé par une automobile dont le propriétaire habite Asbestos, Qué.

Le choc fut assez violent pour projeter M. Archambault sur le pavé. Dans sa chute il se démit un bras. On le transporta immédiatement chez un médecin qui lui donna les soins que requerrait son état.

FUNERAILLES DE MME MARTINEAU

A Montréal ces jours derniers, en l'église Saint-Louis de France, ont eu lieu les imposantes funérailles de Mme Paul-Gédéon Martineau, veuve de l'hon. juge Martineau, de la Cour Supérieure, décédée à l'âge de 69 ans. Feu Mme Martineau avait vécu plusieurs années à Saint-Hyacinthe avec sa famille. Elle était la mère de Me Jean Martineau, collaborateur de M. Paul Gouin dans le mouvement politique de l'Action Libérale Nationale.

La levée du corps a été faite par M. le curé Armand Paiement et le service a été chanté par M. l'abbé Jacques Brasseur, assisté de MM. les abbés Sylvio Laporte et Hervé Leduc. On remarquait au chœur plusieurs membres distingués du clergé. Conduisaient le deuil: MM. Jean Martineau, fils de la défunte; Charles et John Charbonneau, ses frères; J. W. Bain, André Chaput et le Dr Gaston Lapiere, ses gendres; le Dr Michel Ladouceur et Maxime Trépanier, ses beaux-frères; P. A. Martineau, Jacques Chagnon, René Charbonneau, Dominique Charbonneau, G. Charbonneau, ses neveux. Dans le cortège: l'hon. juge Philippe Demers, l'hon. juge Louis Boyer, l'hon. Raoul Grothé, le Dr Conrad Archambault, Paul Gouin, Léon Mercier Gouin, Edouard Tellier, Ernest Bertrand, René Fugère, Joseph Monette, le Dr Roméo Boucher, Albert Thérberge, Philippe Brail, Bernard Bissontette, Maurice Goudrault et une foule d'autres.

—Isidore Pelchat, un autre gréviste d'Acton-Vale, accusé de voies de fait sur Alexandre Corbeau, d'Acton-Vale, a été trouvé coupable. Le juge a exigé de lui un cautionnement de \$100, comme garantie qu'il sera paisible pendant un an.

MEDAILLES DU COURONNEMENT

Elles sont accordées à plusieurs officiers du Régiment de St-Hyacinthe.

Des médailles du couronnement de Leurs Majestés ont été accordées à 172 officiers et sous-officiers du district militaire de Montréal. Ceux qui ont reçu cette décoration porteront la porter comme n'importe quelle autre médaille ou décoration.

Le Brigadier général R. O. Alexander, lui-même décoré, présentera les médailles aux officiers décorés au cours d'une cérémonie qui aura lieu à St-Jean demain.

On relève sur la liste des militaires décorés les noms suivants: Lieut-Col. Roland Pothier, major L. P. P. Payan, C. S. M. E. Voghell.

LE BAL DU PRÉSIDENT

Une grande fête annuelle au Club de Golf.

Les membres du Club de Golf se préparent à la grande fête annuelle du club, connue sous le nom de Bal du Président, qui aura lieu au chalet, samedi, le 25 septembre 1937.

A raison de l'activité qui a régné au Club de Golf durant toute la saison, les directeurs s'attendent à ce que cette réunion soit couronnée du plus beau succès. Il est de tradition qu'à cette soirée tous les amis du Club de Golf se rendent au chalet pour manifester leur attachement envers cette organisation sportive, qui devient de plus en plus populaire.

Si l'on en juge par l'enthousiasme déployé dans l'organisation de cette fête, le Bal du Président comptera parmi les plus agréables réunions de l'année.

JOURNÉE CATHOLIQUE POUR LES HOMMES

ELLE EST ORGANISÉE PAR LA LIGUE DES ANCIENS RETRAITÉS ET AURA LIEU LE 10 OCTOBRE. — POUR TOUT LE DIOCÈSE.

Il y aura à Saint-Hyacinthe, le 10 octobre prochain, une grande Journée Catholique Diocésaine organisée par la Ligue des Anciens Retraités de cette ville. On se rappelle que, l'an dernier vers la même époque, une manifestation religieuse à peu près semblable, avait attiré 1500 à 1600 hommes venus de tous les coins du diocèse de Saint-Hyacinthe et d'ailleurs. Ce fut un tel triomphe que S. E. Mgr Decelles lui-même ne craignit pas d'affirmer dans la suite que la Ligue des Anciens Retraités était en train de devenir "l'une des plus grandes forces catholiques de son diocèse..."

Cette année, avec le concours des autres ligues de la région, celle de St-Hyacinthe se propose de dépasser le succès déjà obtenu. A l'heure actuelle, les grandes lignes du programme sont tracées, et l'on peut être assuré d'avance que cette Journée Catholique Diocésaine ne manquera pas d'intérêt pour les hommes et jeunes gens qui prendront la peine d'y participer. Qu'on lise dans les journaux ce qui s'écrit à ce sujet, d'ici au 10 octobre, et que, déjà, tous les anciens retraités se fassent un devoir d'être présents à St-Hyacinthe, ce jour-là.

LA CONSTRUCTION DU STADE

UNE FOULE NOMBREUSE DE CITOYENS, RÉUNIE DANS LA SALLE DU MARCHÉ-CENTRE, ÉCOUTE LES EXPLICATIONS DONNÉES PAR LE MAIRE BOUCHARD ET L'ÉCHEVIN CHABOT. — OBJECTIONS DE L'ÉCHEVIN SYLVESTRE AUXQUELLES LE MAIRE RÉPOND.

UN PROJET QUI DEVRAIT FAIRE L'UNANIMITÉ

En dépit de la température fort mauvaise qu'il faisait mercredi soir, une foule nombreuse de citoyens s'est réunie dans la grande salle du Marché-Centre, pour entendre discuter le projet d'un stade pour les sports et pour l'exposition. Suivant leur coutume, le maire Bouchard et les échevins avaient tenu à rencontrer les citoyens en assemblée, pour discuter avec eux le projet qui vient d'être approuvé à l'hôtel de ville. S'il faut en juger par les applaudissements entendus à l'assemblée, notre population est en faveur de la construction à Saint-Hyacinthe d'un vaste stade qui servira aux sports et qui formera la principale bâtisse de l'Exposition régionale. On remarquait dans la foule de nombreux propriétaires. Ceux-ci seront appelés, les 27 et 28 septembre prochains à se prononcer sur un règlement du conseil comportant un emprunt de \$100,000, pour la construction de l'édifice projeté.

L'assemblée était présidée par un vieux citoyen de Saint-Hyacinthe, M. Joseph Beauchemin. On remarquait sur l'estrade le maire Bouchard et les échevins Victor Chabot, C. R., J. L. Guillet, J. Godbout, E. O. Picard et V. Sylvestre. L'échevin Chabot ouvrit l'assemblée et en exposa l'objet. Il s'est trouvé des gens, dit-il, pour prétendre que le stade projeté serait trop éloigné. Or il faut observer que la ville se développe vers le nord et que le stade, dans quelques années, sera fort rapproché du centre de la ville. On veut construire, non pas pour le présent seulement, mais pour l'avenir. Du reste, il aurait été difficile de trouver, dans le centre actuel de la ville, un terrain assez vaste pour y construire le stade. Et il y a l'exposition à considérer. En construisant sur les terrains de l'exposition,

on recevra probablement des gouvernements des octrois qu'on n'aurait pas autrement. C'est une chose à peu près certaine que la ville de St-Hyacinthe recevra le même traitement que les autres municipalités sous ce rapport. Même si les gouvernements ne donnaient rien, notre ville est en mesure de construire un stade, et cela, sans affecter les comptes de taxe actuels. C'est l'intérêt général de réaliser ce projet. Nous voulons un bel édifice, qui fera honneur à la ville de Saint-Hyacinthe.

Le maire Bouchard

Le maire dit qu'il a cru devoir convoquer une assemblée des citoyens afin de couper court aux faux rapports que l'on pourrait mettre en circulation touchant le stade projeté. Le projet que l'on discute n'est pas nouveau. Il y a quelques années, nous avons réussi à obtenir pour Saint-Hyacinthe une exposition régionale. C'était aussi un vieux projet. Il lui avait été donné en 1910 ou 1911 de se lier avec d'autres citoyens pour former une compagnie de l'exposition régionale. Nous avions dans le temps des industriels progressifs, des commerçants qui voulaient le développement de leur ville et une exposition qui serait parmi les plus belles de la province. Ce projet dut être abandonné pour diverses raisons, mais on finit subsequmment par obtenir une exposition régionale. Le maire tient de personnes au courant de ces sortes de choses que notre exposition animale est la plus belle de la province, y compris Québec. Devons-nous, maintenant, abandonner un projet dont la réalisation constituerait un actif considérable pour notre ville? Notre exposition ne peut se faire et se développer qu'à la condition d'avoir des locaux pour protéger les

CHRONIQUE DE LA PHILHARMONIQUE

Nouvel instrument. — Notre Société a fait ces jours derniers, l'acquisition d'un magnifique carillon. On peut dire, sans vantardise, que ce carillon est le plus bel instrument du genre de toutes les fanfares de l'Association et même de la Province. Vous qui passez devant la pharmacie Brodeur, arrêtez-vous un instant pour admirer ce bel instrument qui y est exposé. Vous aurez l'avantage d'entendre sa belle sonorité lors de notre prochain concert annuel au théâtre, au cours de l'hiver.

Au cimetière. — Comme par les années passées, la Philharmonique prendra part au pèlerinage de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe au cimetière de la Cathédrale dimanche prochain.

Sur la tombe de Léon Ringet. — Immédiatement après la cérémonie religieuse de ce pèlerinage, la fanfare se rendra sur la tombe de Léon Ringet pour y déposer une couronne de fleurs et prier pour le repos de l'âme de son ancien directeur musical. "La Philharmonique se souvient".

Saviez-vous que la Philharmonique avait ses salles, en 1884, dans l'ancienne bâtisse de Monsieur Morison, coin des rues St-Denis et Girouard, remplacée aujourd'hui par l'édifice de la Banque Canadienne de Commerce?

Pitou

CONVENTUM A SAINT-DENIS

L'Amicale du couvent de la Congrégation de Notre-Dame.

L'Amicale du Couvent de la Congrégation de Notre-Dame à Saint-Denis sur Richelieu se prépare à fêter sa réunion conventum, samedi 25 septembre à 1 heure de l'après-midi (heure solaire).

Elle consistera en une partie de cartes au profit de l'œuvre de l'éducation et de l'instruction des élèves de notre convent.

Toutes les anciennes élèves et amies de la maison seront les bienvenues à leur "Alma Mater". Cette notice sera considérée comme l'invitation spéciale que le comité d'organisation à l'habitude d'envoyer.

L'Alma Mater vous attend. Soyez nombreuses au rendez-vous.

LES TROIS HOMMES ONT ÉTÉ LIBÉRÉS

La preuve contre eux était insuffisante.

Les trois hommes qui avaient été arrêtés à la suite de désordres ouvriers survenus lors de la grève des employés de la compagnie John B. Stetson, à Mariaville, ont tous été libérés par le magistrat Emile Marin, qui a trouvé insuffisante la preuve faite contre eux.

Les trois hommes, Louis Lebovitch, Napoléon Charbonneau et Max Medicoïff, subirent leur procès la semaine dernière en cour du Magistrat. Ils étaient défendus par Me Peter Bercovitch, C. R., M. P. P. de Montréal.

Ils avaient été arrêtés à la suite d'une rixe qui se produisit dans un hôtel de Mariaville et pas moins de cinq accusations étaient portées contre chacun d'eux.

L'OUVERTURE DE LA COUR SUPÉRIEURE

DISCOURS DE BIENVENUE DU BÂTONNIER, ME FONTAINE, ET RÉPONSE DE L'HON. JUGE FOREST. — PLUSIEURS CAUSES AU DOSSIER.

Le terme de septembre de la Cour Supérieure, dans le district judiciaire de Saint-Hyacinthe, s'est ouvert lundi matin au palais de justice, sous la présidence de l'hon. juge Alfred Forest.

Me T. A. Fontaine, C. R., M. P., bâtonnier du barreau de Richelieu, a souhaité une cordiale bienvenue à l'honorable président du tribunal, suivant une tradition qui, dit-il, ne revêt peut-être pas autant de solennité pour les barreaux ruraux que pour les barreaux urbains mais qui n'en est pas moins suivie par les avocats avec un extrême plaisir.

Au nom du barreau qu'il représentait M. Fontaine a aussi présenté ses hommages à l'honorable juge en chef de la Cour Supérieure, rappelant que celui-ci avait daigné accorder un terme spécial de la Cour Supérieure à Saint-Hyacinthe, afin de disposer des arrérages au dossier, terme qui, entre parenthèses, fut présidé par l'hon. juge Forest lui-même, il y a quelques mois.

M. Fontaine a aussi souhaité la bienvenue à un jeune collègue du barreau, nouvellement établi à Saint-Hyacinthe, Me Jean Fortier.

L'hon. juge Forest a exprimé ses sincères remerciements

pour les souhaits que l'on venait de formuler à son égard, ainsi qu'à celui de l'honorable juge en chef. Il a rappelé en termes élogieux son association antérieure avec le district judiciaire de Saint-Hyacinthe, alors qu'il présida le terme spécial de la Cour Supérieure, exprimant sa conviction qu'il n'aurait qu'à se féliciter de ses relations avec les avocats de notre district. Le distingué magistrat a aussi salué l'arrivée à Saint-Hyacinthe de Me Jean Fortier et lui a offert ses meilleurs souhaits de succès.

Parmi les avocats présents à l'ouverture de la Cour Supérieure on remarquait: Me T. A. Fontaine, bâtonnier, Me Victor Chabot, Me Philippe Pothier, Me J. B. Bousquet, Me Gaetan Sylvestre, Me Toussaint, Me Jean Fortier, Mes Yves Beauregard et G. Duclos, de Montréal, et autres.

Le présent terme de la Cour Supérieure devra disposer d'un dossier chargé. Commencé lundi, il se poursuivra toute la semaine, et reprendra le 27 septembre pour se continuer jusqu'à la fin du mois. Plusieurs causes sont inscrites au dossier.

La Publicité, la Clef du Succès. Annoncez dans le "Clairon"

AFFAIRE DE 30 ANS DEVANT LES TRIBUNAUX

RÉCLAMATION DE \$13,876 À LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE PAR LES HÉRITIERS DE FEU LE JUGE TELLIER.

Une affaire vieille de trente ans est revenue mardi devant les tribunaux de Saint-Hyacinthe, lorsque l'hon. juge Forest, en Cour Supérieure, a commencé l'audition d'une action au montant de \$13,876 prise contre la ville de Saint-Hyacinthe par les héritiers de feu le juge Louis Tellier.

Le montant précité est réclamé à titre d'indemnité pour certains terrains que feu le juge Tellier aurait autrefois cédés à la municipalité. Le 5 octobre 1898, la ville de Saint-Hyacinthe passait un règlement à l'effet d'ouvrir certaines rues à travers des terrains appartenant à feu le juge Tellier. Ces rues, dans la suite, sont restées ouvertes. En 1911, le juge Tellier envoya une mise en demeure à la ville d'avoir à l'indemniser ou à lui remettre les terrains cédés par lui. Le 20 septembre, 1913, une convention fut passée entre les deux parties, laquelle convention fit subsequmment l'objet d'un procès. Le juge Tellier obtint gain de cause en Cour Supérieure mais perdit en Cour d'Appel. La cause alla en Cour Supérieure, où le jugement de la Cour d'Appel fut maintenu. Brevement, ce jugement décidait que la convention intervenue entre le juge Tellier et la ville de Saint-Hyacinthe était illégale et nulle.

C'est à la suite de ce jugement que les héritiers du juge Tellier se retournèrent contre la ville et réclamèrent une indemnité pour la valeur des terrains dont elle s'était emparé, prétendant que les choses en

étaient au même point qu'avant la convention de 1913. C'est cette action qui se plaide maintenant en Cour Supérieure. La ville de Saint-Hyacinthe soutient que la convention intervenue entre les parties ayant été déclarée illégale par la Cour Supérieure, elle ne peut pas servir de base pour une réclamation d'indemnité. Il y a aussi plusieurs points de droits qui sont invoqués de part et d'autre.

Me Gaston Ringuet, de Drummondville, représente la succession Tellier, cependant que Me Philippe Pothier, de cette ville, occupe pour la municipalité, avec Me Charles Laurendeau comme conseil.

AUCUN DÉPUTÉ NE DÉMISSIONNERA

Une déclaration de l'hon. T. D. Bouchard à Québec.

"Il n'est aucunement question de démission parmi les députés de l'opposition libérale", a déclaré l'hon. T. D. Bouchard, chef parlementaire de l'opposition, qui était de passage à Québec mercredi. Pas un seul député de la gauche ne songe à démissionner présentement et il n'y a rien de fondé dans la rumeur lancée par un journal à l'effet qu'une pression aurait été exercée auprès du notaire Charles Delagrave, député de Québec-Sud, pour l'inviter à démissionner.

L'obéissance vaut mieux que le sacrifice. — Livre des Rois.



PROCHAINES REUNIONS DES JEUNES LIBERAUX

PLUSIEURS SOIRÉES RÉCRÉATIVES, UN PARTI D'HUITRES, UN BAL MASQUÉ ET BANQUET-ANNIVERSAIRE.

Les directeurs de l'Association de la Jeunesse Libérale de Saint-Hyacinthe-Bagot viennent de dresser le programme des prochaines activités. Ce programme comporte plusieurs soirées récréatives, qui auront lieu, suivant la coutume, aux salles de l'association dans la rue Saint-Simon, et qui seront, cela va sans dire, aussi intéressantes que variées.

La première de ces soirées récréatives aura lieu samedi soir, le 25 septembre, et tous les membres y sont spécialement invités avec leurs amis. C'est-à-dire que tout membre, sur présentation d'une carte, sera admis avec son ou ses amis. Il y aura plusieurs attractions au programme.

Une autre soirée récréative aura lieu le 2 octobre. Viendra ensuite un parti d'huitres, le 12 octobre, puis des soirées de famille les 16 et 23 octobre, et un bal masqué le 30 octobre. Le banquet anniversaire de l'association aura lieu le 3 décembre et sera, comme par le passé, un événement politique et social.

Voici le programme des activités de la Jeunesse Libérale jusqu'au 3 décembre:

Le 25 septembre. — Soirée récréative.

Le 2 octobre. — Soirée récréative.

Le 12 octobre. — Parti d'huitres.

Le 16 octobre. — Soirée récréative.

Le 23 octobre. — Soirée récréative.

Le 30 octobre. — Bal masqué (avec prix).

Le 3 décembre. — Banquet-anniversaire.

Pour tous renseignements, il suffit de se présenter aux salles de l'Association de la Jeunesse Libérale, 84 rue Saint-Simon, sur la place du Marché-Centre. Tél. 897.

LA KERMESE DU PATRONAGE

Y avez-vous pensé?

Avez-vous pensé que c'est jeudi prochain, le 23 septembre, que commence la KERMESE du Patronage? L'organisation laisse entrevoir un grand succès. Elle durera jusqu'à mercredi soir, 29 septembre.

Le moindre coup de main donné à la kermesse fera grand bien pour assurer son succès. Il faut espérer que tous les citoyens de Saint-Hyacinthe voudront faire leur part dans cette belle entreprise.

Un programme spécial a été préparé pour chaque soir. Il y en aura pour tous les goûts. On ne s'y ennuiera pas.

Amenons nos amis, notre présence donnera un crédit nouveau à la réputation de générosité que possède déjà notre ville.

UNE MEDAILLE AU CHEF BOURGEOIS

M. Adjour Bourgeois, chef du service municipal de la police et des incendies, a reçu cette semaine une médaille en argent qui lui a été envoyée en souvenir des fêtes du Centenaire, le 12 mai dernier.

ETAT-CIVIL

PAROISSE

Naissances. — Sept. 11: Joseph, Claude, Ovide, enfant de Ernest Chouinard et de Eva Messier, Parr. et marr.: Ovide Messier et Liliane Lefebvre. — Sept. 12: Joseph, Georges, Germain, enfant de Charles-Aimé Gauthier et de Vinelda Desrosiers, Parr. et marr.: Mérie Marin et Delvina Gagnon.

Mariage. — Sept. 11: Entre Raymond Picard fils de feu Mérie Picard et de Evélina Casavant, et Gertrude Desrosiers fille de Jos-Noël Desrosiers et de Marie-Anne Coursette.

CATHEDRALE

Naissances. — Sept. 8: Marie, Agathe, Marcelle, enfant de Léo Martel et de Agnès Grignon, Parr. et marr.: Henri Grignon et Dorimène Paré. — Sept. 9: Marie, Aurélie, Denise, enfant de Roméo Barrette et de Annette Séguin, Parr. et marr.: Léon Fleury et Evangéline Séguin. — Sept. 14: Marie, Françoise, Pierrette, enfant de Richard Dubreuil et de Yvette Daigle, Parr. et marr.: Joseph Alfred Daigle et Rose de Lima Dallaire.

Mariage. — Sept. 11: Entre Léo Desrosiers fils de Horace Desrosiers et de Marie-Louise Beaudry, et Marie-Ange Dragon fille de feu Oza Dragon et de Delphina Goulet.

CHRIST-ROI

Naissances. — Sept. 12: Joseph, Jean-Guy, enfant de Théodore Coulombe et de Maria Thiboutot, Parr. et marr.: Narcisse Ancil et Marie-Jeanne Thiboutot. — Sept. 12: Pierre, Oscar, Roland, enfant de Eugène Boucher et de Bernadette Lacoste, Parr. et marr.: Pierre Arcand et Léa Lacoste. — Sept. 12: Marie, Bernadette, Thérèse, enfant de Uldéric Robert et de Yvonne Laramée, Parr. et marr.: Antonio Robert et Bernadette Robert. — Sept. 14: Jos., Armand, Maurice, enfant de Lucien Boisvert et de Rose Angot, Parr. et marr.: Maurice Pellerin et Berthe Boisvert.

Décès. — Sept. 12: Jean-Guy Sénéchal âgé de 5 mois et fils de M. André Sénéchal et de Emérida Lavoie.

OFFICIERS QUI SE QUALIFIENT

Plusieurs officiers du Régiment de Saint-Hyacinthe ont obtenu des qualifications aux dernières écoles royales d'infanterie, tenues à Saint-Jean et à Montréal:

Les Majors P. Payan, E. A. Lamoureux et R. Hamel ont obtenu leur qualification de lieutenant-colonel.

Le capitaine E. Stebens, sa qualification de major.

Les lieutenants Paul Bousquet et A. Bouchard, leur qualification de capitaine.

Le sous-lieutenant Jacques Bousquet, sa qualification de lieutenant; le sous-lieutenant T. Bouchard, sa qualification de lieutenant pour la partie théorique.

Le lieutenant Gérard Hamel, quartier-maître est promu au rang de capitaine quartier-maître.

Le sergent M. Boissonnault a obtenu un certificat de l'Ecole des Armes de Connaught, "A" Wing.

REGIMENT DE SAINT-HYACINTHE

Tous les officiers du régiment sont tenus d'être présents mercredi soir prochain, à 8 heures du soir, pour l'assemblée semi-annuelle, tenue dans les salles du Mess, à l'Arsenal, sous la présidence du Lieutenant Colonel R. Pothier.

— Les officiers du Régiment de Saint-Hyacinthe ont pris part cette semaine, lundi et mercredi soir, à des exercices tactiques, sous la direction du Major L. P. Payan, Major de la 10^{ème} brigade d'infanterie.

Trois syndicats ont discuté les plans proposés: les syndicats étaient présidés par le Lieutenant Colonel R. Pothier, les Majors Hamel et Lamoureux.

Un sérieux incendie qui a causé des dommages évalués à environ \$1,500, s'est déclaré à 11 h 20, lundi avant-midi, à la maison portant le no 38 de la rue Concorde, près du pont sur la rivière Yamaska. C'est une maison à deux logements habitée par la propriétaire, Mlle Anna Boileau dit St-Laurent, et, au second, par une famille Malo.

Des ouvriers sont présentement à soulever la maison de quelques pieds pour en fortifier les assises. On ne sait pas au juste comment l'incendie se déclara, mais lorsqu'il fut découvert, les flammes atteignaient déjà la toiture. Les pompiers, arrivés promptement sur les lieux, durent mettre deux boyaux en opération avant de pouvoir maîtriser l'incendie. Des dommages ont été causés particulièrement aux planchers et à la toiture de la maison, ainsi qu'aux mobiliers des deux logements. Les locataires ont dû évacuer les lieux pour quelque temps.

SERIEUX INCENDIE RUE CONCORDE

Le feu cause des dommages évalués à \$1,500.

Le président du club l'Infatigable, M. Urbain Jutras, annonce que l'assemblée générale annuelle des membres aura lieu au chalet, samedi, le 9 octobre prochain, à 2 heures de l'après-midi. Des questions de la plus haute importance pour le club seront à l'ordre du jour et tous les membres sont instamment priés d'être présents.

On est prié de se rappeler qu'il y a une soirée de famille au chalet de l'Infatigable tous les samedis soirs. La réunion de samedi soir dernier était aussi nombreuse que gaie et l'on s'est grandement amusé. Il y a toujours quelque chose d'intéressant au programme et la soirée s'écoule rapidement.

Le club vient de recevoir une lettre du club de canotage Radisson, de Trois-Rivières, lequel, on s'en souvient, a pris une part importante aux dernières régates de Saint-Hyacinthe et remporté plusieurs prix. La lettre est adressée au président de l'Infatigable, M. Urbain Jutras et signée par le président du club Radisson, M. Richard Bergeron.

"Le club Radisson, écrit-il, désire exprimer ses remerciements les plus sincères pour tout ce que, vous et votre club avez fait lors de notre passage à Saint-Hyacinthe. En effet, nous étions loin de nous attendre à une réception de ce genre. Nous savions que les gens de Saint-Hyacinthe étaient gens accueillants, mais je vous le répète, nous devons appeler cela une réception de princes. Nous n'avons que des félicitations à vous adresser pour la façon dont les choses se sont passées. Nos gens sont revenus enchantés de Saint-Hyacinthe et tous parlent d'y retourner l'an prochain."

La lettre se termine sur la promesse que le club Radisson donnera son plus ferme appui à l'Infatigable pour "la seconde course sur la Yamaska".

BIEN CONNU A SAINT-HYACINTHE

La mort tragique de M. Paul Tétreault.

Un ancien citoyen de Saint-Hyacinthe, Paul Tétreault, qui fut pendant plusieurs années à l'emploi du chemin de fer Pacifique Canadien est mort d'une façon tragique à Côteau Landing.

Il était grimpé sur le toit d'un camion couvert pour se rendre à Montréal. Or il n'y avait que quelques poutres libres entre le haut du camion et une poutre à l'entrée du pont du C. N. R. Lorsque le camion s'y engagea, le malheureux Tétreault fut le crâne fracassé. Son cadavre fut lancé à une trentaine de pieds du pont. Lorsqu'on le releva, il était mort.

POUR VENTE DE DROGUES ABORTIVES

Une femme demeurant rue Ste-Anne, Agnès Lalumière, a été arrêtée samedi dernier par la police provinciale, sous l'accusation d'avoir vendu des drogues abortives. Elle a comparu devant le magistrat Marin qui a fixé son cautionnement à \$400.00. L'enquête préliminaire dans cette affaire aura lieu demain, le 18 septembre.

BINGO

L'Ave Maria organise pour le 12 et le 19 octobre une série de deux Bingos, afin de pouvoir venir en aide aux personnes qui ont besoin de l'hiver qui s'en vient. Comme par le passé elle compte sur la générosité du public, et toutes les personnes qui assisteront aux deux Bingos auront droit au tirage d'un magnifique coffre en cèdre.

FEU M. ARCHAMBAULT

Succombant à une longue maladie, M. Maurice Archambault, de Sainte-Hélène, comté de Bagot, est décédé mardi soir à l'hôpital St-Charles, à l'âge de 21 ans. Il était le fils de M. Joseph Archambault, de Sainte-Hélène et laisse plusieurs parents dont une sœur et un frère religieux, le Frère Zotique, des Frères de la Charité, à St-Georges de Beauce, et Soeur Saint-Urbain, des Srs de Saint-Joseph.

Les funérailles ont eu lieu ce matin dans l'église paroissiale de Sainte-Hélène, sous la direction de M. Antoine Bienvenue.

BINGO

Il y aura un Bingo, organisé au profit d'œuvres paroissiales, jeudi le 7 octobre.

Abonnez-vous au "Clairon"

PELERINAGE A ST-CELESTIN

Sur demande spéciale Mme Henri Beaugard organise actuellement un pèlerinage à la Tour des Martyrs, à Saint-Célestin. Il aura lieu le 26 septembre courant et le voyage se fera par autobus. Le prix du passage est très minime et toutes les personnes qui désirent prendre part à ce pèlerinage sont invitées à se procurer des billets aussitôt. Ils sont en vente chez Mme Henri Beaugard, 20 rue Concorde. Il y aura chemin de la Croix prêché et salut solennel du Très Saint-Sacrement spécialement pour ceux qui participent à ce pèlerinage.

10-17s.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'INFATIGABLE

Elle aura lieu au chalet, le 9 octobre prochain. — Une lettre du club Radisson.

Le président du club l'Infatigable, M. Urbain Jutras, annonce que l'assemblée générale annuelle des membres aura lieu au chalet, samedi, le 9 octobre prochain, à 2 heures de l'après-midi. Des questions de la plus haute importance pour le club seront à l'ordre du jour et tous les membres sont instamment priés d'être présents.

On est prié de se rappeler qu'il y a une soirée de famille au chalet de l'Infatigable tous les samedis soirs. La réunion de samedi soir dernier était aussi nombreuse que gaie et l'on s'est grandement amusé. Il y a toujours quelque chose d'intéressant au programme et la soirée s'écoule rapidement.

Le club vient de recevoir une lettre du club de canotage Radisson, de Trois-Rivières, lequel, on s'en souvient, a pris une part importante aux dernières régates de Saint-Hyacinthe et remporté plusieurs prix. La lettre est adressée au président de l'Infatigable, M. Urbain Jutras et signée par le président du club Radisson, M. Richard Bergeron.

"Le club Radisson, écrit-il, désire exprimer ses remerciements les plus sincères pour tout ce que, vous et votre club avez fait lors de notre passage à Saint-Hyacinthe. En effet, nous étions loin de nous attendre à une réception de ce genre. Nous savions que les gens de Saint-Hyacinthe étaient gens accueillants, mais je vous le répète, nous devons appeler cela une réception de princes. Nous n'avons que des félicitations à vous adresser pour la façon dont les choses se sont passées. Nos gens sont revenus enchantés de Saint-Hyacinthe et tous parlent d'y retourner l'an prochain."

La lettre se termine sur la promesse que le club Radisson donnera son plus ferme appui à l'Infatigable pour "la seconde course sur la Yamaska".

LES PROGRAMMES DU THEATRE MASKA

La population de Saint-Hyacinthe aura ces jours-ci l'avantage de voir une magnifique réalisation cinématographique de la construction du premier chemin de fer transcontinental au Canada, avec le film "Silent Barriers" qui demeurera à l'affiche jusqu'à samedi soir. Cette vue dramatique a été photographiée entièrement au Canada et on dit qu'elle a coûté une fortune à ses producteurs. C'est aussi la première vue du genre.

De dimanche à mardi inclusivement, la direction du théâtre Maska croit avoir un des plus beaux programmes qu'il lui ait encore été donné de mettre à l'affiche. On verra Jessie Matthews dans sa plus récente comédie musicale, "Gangway", ainsi que le fameux artiste Boris Karloff dans son drame le plus récent: "The man who lived again". Ce sont deux grandes vues, des plus remarquables, qui devraient intéresser tout le monde.

BUREAU METEOROLOGIQUE MUNICIPAL

OBSERVATEUR: L'Abbé Fr-X. COTE

Température du 9 au 15 septembre 1937

Date	à 8 h. a. m.	à 8 h. a. m. Max.	Min.	Pluie	Neige
9	30.28	45	77.5	45	0.25
10	30.13	61	80	58	0.02
11	29.92	60	81	51	
12	29.64	52	58	45	0.14
13	30.24	45	55	45	0.45
14	29.64	48	54	47	0.06
15	29.80	53	70	50	0.16

31 heures de soleil — Précipitation: 1.07 — Nébulosité moyenne: 6/10.

REMARQUES: Moyenne maxima: 67.9. Moyenne minima: 50.1.

DECES DE L'ABBE MAURICE ARBOUR

CE JEUNE PRÊTRE, PROFESSEUR DE SCIENCES AU SÉMINAIRE, EXPIRE À L'ÂGE DE 29 ANS. — FUNÉRAILLES À IBERVILLE.

Le séminaire de Saint-Hyacinthe vient d'être plongé dans le deuil par le décès d'un des membres le plus populaires de son personnel: l'abbé Maurice Arbour, décédé dans sa famille à Iberville, à l'âge de 29 ans. Il avait passé les vacances chez ses parents et était sur le point de retourner au séminaire lorsqu'il fut terrassé par une pleurésie.

Le jeune l'abbé Maurice Arbour était né à Sainte-Émeline de l'Énergie, comté de Joliette, le 23 septembre 1908, le fils de Thomas Arbour et de son épouse, Alma Laferrière. Il fit ses études primaires chez les Frères Maristes d'Iberville et ses études classiques au collège de St-Jean. Il suivit ses cours de théologie au grand séminaire de Montréal et fut ordonné à la prêtrise en la chapelle du séminaire de Saint-Hyacinthe par S. Exc. Mgr J. A. Desmarais, le 10 juin 1933.

Il fut maître de discipline au séminaire de Saint-Hyacinthe de septembre 1933 à 1934; vicaire à Farnham de juin au 28 septembre 1934; de nouveau maître de discipline au séminaire, puis professeur de sciences, poste qu'il occupait au moment de sa mort.

Les imposantes funérailles de l'abbé Arbour ont eu lieu mercredi dernier, en l'église de St-Athanase d'Iberville, et l'inhumation s'est faite dans le caveau réservé aux prêtres. Une nombreuse délégation de prêtres du séminaire et du diocèse de Saint-Hyacinthe assistait aux funérailles.

Une messe a été célébrée dans la chapelle du séminaire pour le repos de l'âme de l'abbé Arbour.

LA CONSTRUCTION DU STADE

(Suite de la page 1)

exposants et leurs produits contre les intempéries, et pour permettre à la Société d'Agriculture de donner des représentations comme il s'en fait ailleurs.

C'est là une des raisons qui animaient le conseil municipal lorsqu'il approuvait la construction d'un stade, non seulement pour les sports, mais d'un stade qui comportera 32 salles où pourront être données des expositions de produits, etc. La Société d'Agriculture a demandé l'usage de quatre de ces salles pour les arts domestiques. Le conseil les lui a données. Ainsi donc, le stade projeté ne sera pas seulement pour les sports, mais aussi bien pour les agriculteurs, pour les industriels, les commerçants, etc.

Le maire rappelle ensuite que des jeunes gens sont venus le trouver il y a quelques années pour lui demander la construction d'une arena, représentant ce que des citoyens étaient prêts à souscrire de l'argent dans ce but. Il leur a alors exposé ses vues sur le projet. Il leur a dit qu'il fallait un stade sur le terrain de l'exposition, qui ne servirait pas seulement aux sports mais à la Société d'Agriculture. On était pressé dans le temps et il s'en trouva pour dire que le maire était contre l'arena. Le maire dit qu'il est contre s'il s'agit d'élever une de ces constructions en toile, qui ont la forme d'une chaudière renversée et qui sont une disgrâce pour une ville. Dans le temps, cependant, le maire s'était déclaré prêt à céder 4,000 pieds de terrain pour y construire une arena. Le projet, pour diverses raisons, n'a pas eu de suite. A ceux qui demandaient à la ville le maire avant répondu d'attendre encore quelque temps, que le temps viendrait où nous aurions quelque chose dont nous serions fiers. Ce temps est maintenant arrivé.

Sans accroître les taxes

Au conseil, dit le maire Bouchard, nous étions disposés à construire, mais à la condition de ne pas accroître les taxes. Aujourd'hui, nous sommes rendus au point où nous pouvons construire non pas un édifice de \$30,000, mais un édifice de \$100,000, et cela avec la certitude que les propriétaires ne seront jamais appelés à en supporter le coût. M. Bouchard rappelle que toutes les grandes entreprises civiques réalisées à Saint-Hyacinthe, comme le monument des portes de la ville, les parcs, la piscine municipale, l'ont été sans accroître le fardeau des taxes. Au lieu d'augmenter les taxes,

nous les avons abaissées, au point que nous avons aujourd'hui le taux de taxe foncière le plus bas au Canada.

Mais, pour arriver, il faut procéder avec ordre. Il ne faut pas dépenser plus que nos moyens ne nous le permettent. Nous avons les revenus pour construire l'édifice projeté, et nous le construisons sans augmenter les taxes d'un seul sou. On a dit qu'il n'était pas certain que le gouvernement donnerait des octrois. Le maire dit qu'il sait que nous ne sommes pas des îlots. Il sait que le gouvernement de Québec, dans cette question, donnera comme il a donné ailleurs. Il donnera comme il l'a fait pour le pont Barbelon. On a colporté que Saint-Hyacinthe n'aurait rien parce que son député était le chef de l'opposition. Une telle rumeur est absolument sans fondement. Nous avons eu un octroi pour le pont Barbelon et nous en aurons un pour le stade.

Entrevue à Québec

M. Bouchard raconte alors qu'après la dernière assemblée du conseil, où le projet d'un stade fut approuvé, il a écrit au ministre du Travail, M. Tremblay, ainsi qu'au député du comté d'Ottawa, M. Fontaine. Il est allé à Québec, où il a rencontré le directeur du chômage, M. Guimond. Il lui a exposé le projet du stade, M. Guimond lui a dit qu'il était bien disposé envers Saint-Hyacinthe, parce que c'était la ville où l'administration du chômage a coûté le moins cher de toute la province. Et il a fini par placer notre projet d'un stade en tête des travaux recommandés pour exécution le plus tôt possible. Cette liste de travaux sera soumise à Ottawa et on peut être certain qu'on n'aura pas de difficulté de ce côté-là. Nous aurons donc notre octroi. Nous l'aurons parce que la ville de Saint-Hyacinthe va être traitée comme les autres villes.

En vertu de la loi telle qu'amendée à la dernière session, il n'était pas nécessaire que le conseil consultât les électeurs-proprietaires pour faire construire un stade. Cependant, le conseil a cru qu'il était de meilleure politique, lorsqu'il s'agit d'un grand projet comme celui-ci, d'obtenir la coopération des citoyens pour l'étudier ensemble et en faire un succès. Le conseil a fait cela souvent dans le passé, et chaque fois, sa décision a été ratifiée par des majorités considérables. M. Bouchard exprime sa conviction qu'il en sera de même pour le stade.

Location du stade

On a demandé pourquoi le stade n'était pas construit au centre de la ville. Pour la bonne raison qu'il n'y a pas, au centre de la ville, de terrain suffisamment étendu pour cela. Le stade mesurera 167 pieds de largeur sur 263 de longueur. Le carré du Marché-Centre, par exemple, n'a que 180 pieds de longueur. Ensuite, le stade doit avoir deux utilités: il doit servir aux sports et à l'exposition, à l'industrie, au commerce. Il pourra contenir 2,000 personnes assises et 10,000 personnes debout. C'est dire qu'en cas de mauvaise température, on pourra s'y réfugier, l'exposition pourra s'y continuer, et on ne sera pas pris comme on l'a été l'été dernier, alors que la pluie a gâté trois jours de l'exposition et a causé presque un désastre. Si nous avions eu le stade cet été, la Société d'Agriculture s'en serait fort bien trouvée et l'exposition aurait été un succès financier. C'est ce qui fait que la Société d'Agriculture demande à la ville d'améliorer le terrain et c'est ce qui fait que la ville est prête à construire l'immense vaisseau du stade.

M. Bouchard demande ensuite si la ville de Saint-Hyacinthe va continuer à être pri-

vue d'un stade, alors qu'il y en a dans toutes les autres villes de même étendue. C'est là une lacune qu'il faut combler et qui sera comblée par la construction d'un stade sans accroître d'un seul sou le fardeau des taxes. Ce stade prendra sa place parmi les belles constructions de la ville de Saint-Hyacinthe. Il assurera la représentation de notre ville dans le sport et permettra à notre exposition de devenir une des plus belles et des plus complètes du pays.

Remerciements au conseil

En terminant, le maire dit quelques mots de remerciements au conseil municipal pour l'excellente administration qu'il a su donner à Saint-Hyacinthe et qui fait que notre ville est citée comme un modèle de bonne administration. On s'est plaint parfois, dans le passé, notamment en ce qui concernait l'administration du secours direct, que Saint-Hyacinthe ne faisait pas comme les autres villes. Or Saint-Hyacinthe s'est bien trouvée de n'avoir pas fait comme d'autres villes dont le taux de taxe foncière est aujourd'hui de \$49.90 et même de \$54.50 par \$1,000. Si notre ville a le taux de taxe foncière le plus bas au pays, c'est parce qu'elle est bien administrée. Il reste à doter Saint-Hyacinthe d'un stade qui lui fera honneur. Le maire espère que les électeurs-proprietaires, comme par le passé, feront confiance au conseil municipal en approuvant le règlement de leur end, sur la voie de référendum. Il espère qu'ils se rendront nombreux à l'hôtel de ville, les 27 et 28 septembre, pour ratifier un règlement d'emprunt qui permettra de doter la ville d'un édifice devenu nécessaire.

L'échevin Sylvestre

L'échevin Victor Sylvestre, qui est l'un des deux échevins qui ont voté au conseil contre le règlement d'emprunt, fut ensuite invité à dire quelques mots. M. Sylvestre, en commençant, remercie le maire et ses collègues du conseil pour la manière très digne dont on a traité la question. Il croit devoir exposer à son tour l'opinion qu'il a formée sur le sujet. On a prétendu qu'il avait fait une vote-face, mais il faut noter qu'il s'est passé des choses entre le mois de mai 1937 et le 7 septembre 1937. Ce sont deux dates différentes. Le maire dit qu'il a écrit aux autorités fédérales et provinciales et qu'il a rencontré le directeur du chômage à Québec. C'est du nouveau pour lui et il est heureux de l'apprendre, car il est comme le maire et ses collègues du conseil en faveur des octrois. Mais il doute que les gouvernements don-

À L'AFFICHE — au — Théâtre "CORONA"

Dimanche et lundi, 19 et 20 septembre. — Madeleine Renaud, Constant Rémy dans "HELENE"; aussi Rochelle Hudson, Robert Kent dans "THAT I MAY LIVE".

Mardi, mercredi et jeudi, 21, 22 et 23 septembre. — Shirley Temple, Victor McLaglen, June Lang dans "WEE WILLIE WINKIE"; aussi Marthe Mus-sine, Paul Bernard, Raymond Cordy dans "A MINUIT LE 7".

Mercredi soir, 22 septembre. — Attraction extraordinaire! Grande revue de modes de la Maison Paul E. Poirier.

Vendredi et samedi, 24 et 25 septembre. — Gloria Stuart, Michael Whalen dans "THE LADY ESCAPES"; aussi The Three Mesquites dans "RANGE DEFENDERS". — Aussi série.

Vendredi soir: Grand tirage des coupons.

(Suite en page 4)

Le Domaine des Sports

UN GRAND TOURNOI AU JEU DE CROQUET

SPECTACLE SANS PRÉCÉDENT DANS L'HISTOIRE DU CROQUET À SAINT-HYACINTHE. — LES MEILLEURES ÉQUIPES DE LA RÉGION SE DISPUTERONT DEUX TROPHÉES ET \$50 EN ARGENT.

Le tournoi organisé par les fervents supporters accomplira le club de croquet canadien "Les Marchands" qui devait avoir lieu dimanche dernier, le 12 septembre, a été remis à dimanche prochain, le 19.

Huit équipes connues parmi les meilleures de St-Jean, Sutton, Beloeil, Drummondville, St-Denis et St-Hyacinthe ont accepté l'invitation du club "LES MARCHANDS".

Ce tournoi a suscité chez tous les amateurs de croquet un vif intérêt, et il est certain qu'un nombre important de

afin que le tournoi puisse se terminer à bonne heure dans la soirée.

30. Chaque équipe jouera au moins deux parties, puisqu'il lui faudra en gagner deux sur trois pour demeurer concurrente.

Les tournois qui ont eu lieu, depuis trois ou quatre ans, dans les diverses places où le jeu de croquet est en vogue, ont contribué grandement à populariser ce sport et à développer des joueurs qui ont atteint une grande habileté. Il serait opportun, cependant, d'apporter des modifications aux conditions de ces concours, qui sont interminables parce que le nombre des concurrents est trop grand. Le temps requis pour déterminer le vainqueur prolonge quelquefois le tournoi jusqu'aux heures avancées de la nuit et le public amateur demande, non sans raison, un genre de concours auquel il pourrait assister jusqu'à la fin.

En plus des trophées offerts par M. Adélard Gendron et le Club LES MARCHANDS, les prix suivants seront distribués : 1er prix, \$25.00; 2ième prix, \$15.00; 3ième et 4ième prix, \$5.00 chacun.

Le tournoi commencera à 1 heure P. M. précise.

Ce sera certainement un spectacle sans précédent dans l'histoire du croquet.

Tous les amateurs sont bien-

BONS COMBATS AU PROGRAMME DE LUTTE

TED BELL, CHAMPION DES POIDS MI-LOURDS, RENCONTRERA BOB STEELE. — HENRI DUFRESNE ET ARTHUR PROULX EN SEMI-FINALE.

Le champion du monde des poids mi-lourds, Ted Bell, qui vient d'arriver d'une tournée au cours de laquelle il a livré des combats à Portland, New York, Boston, Manchester, Lynn et Quincy, ainsi que dans les Provinces Maritimes et à Terre-Neuve, rencontrera dans la rencontre finale du programme du matchmaker Eze-

champion du monde. C'est tout à l'honneur des Canadiens-Français, car bien qu'on soit porté à croire autrement, le champion du monde est un Canadien-français de Montréal.

Dans la semi-finale au pro-

gramme, deux rivaux de l'arène en viendront aux prises, alors que le rude Henri Dufresne (Coca Cola) et le populaire et scientifique Arthur Proulx croiseront le fer dans une rencontre de 2 dans 3 limitée à 60 minutes.

Cette rencontre promet de fournir des sensations aux amateurs, car si Dufresne est un "bad man", comme les amateurs le savent très bien, il aura un adversaire qui ripostera coup pour coup à ses brutales attaques en lui appliquant

(Suite en page 5)



Ted Bell

BASEBALL A SAINT-HYACINTHE

Le club local rencontrera le vainqueur de la joute Chamblay-Bedford.

Dimanche prochain, le 19 septembre, à 1 h de l'après-midi, le club Bedford, de la Ligue Fédérale, rencontrera le Chamblay à Chamblay, dans une joute éliminatoire.

Le club vainqueur de cette joute partira immédiatement pour Saint-Hyacinthe, où il rencontrera, à 4 heures, le club local dans une joute pour le championnat de la Ligue Fédérale.

Cette joute sera disputée sur le terrain du collège Sacré-Cœur et sera des plus importantes. On espère qu'il y aura foule pour encourager les joueurs locaux dans leur course au championnat.

OSCAR AUBUCHON EN ANGLETERRE

Cet ancien élève du collège Sacré-Cœur ira jouer pour le club de Brighton.

Notre jeune concitoyen, Oscar Aubuchon, ancien élève du Collège Sacré-Cœur, vient de signer un engagement très important, pour aller jouer au hockey en Angleterre cet hiver.

Oscar jouera pour le club de Brighton, dans la Ligue Professionnelle Nationale, et son gérant sera Billie Boucher, autrefois du Canadien. Il s'embarquera pour l'Angleterre le 25 septembre prochain et sera absent 25 semaines.

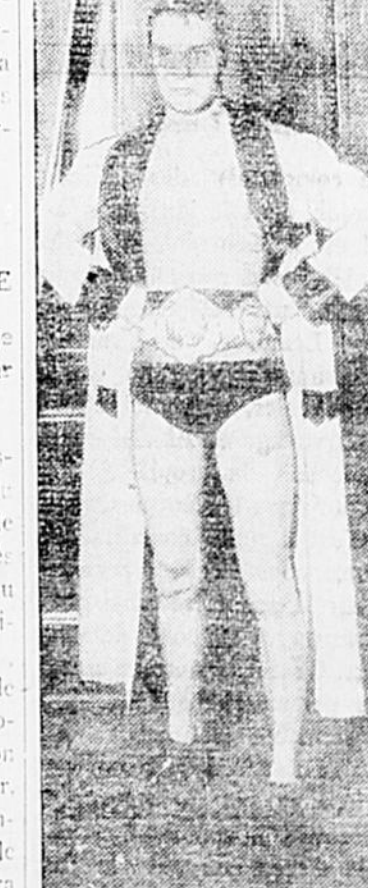
Oscar Aubuchon a commencé à apprendre le hockey alors qu'il était élève au Collège Sacré-Cœur, à Saint-Hyacinthe. Il eut pour maître le R. Frère Aubin, dont il a conservé un agréable souvenir. Oscar Aubuchon, comme on s'en souvient, a fourni une remarquable carrière dans le hockey amateur. Passant au hockey professionnel, il a été deux ans avec le Canadien senior.

Cela va sans dire que tous ses

Duranceau, le lutteur Bob Steele, un athlète de Verdun, qu'on surnomme à juste titre le lutteur "aux muscles d'acier".

Cette rencontre de 2 dans 3 limitée à 90 minutes, sera à n'en pas douter une des plus scientifiques rencontres que les amateurs locaux auront vues depuis nombre d'années, car elle met aux prises deux scientifiques lutteurs qui ne font usage d'aucune brutalité au cours de leurs rencontres et qui prêtent une oreille obéissante aux ordres de l'arbitre.

Le populaire champion du monde vient d'arriver avec un



Arthur Proulx

record des plus imposants, ayant obtenu des victoires sur Drop-Kick Murphy, Salvador Balbo, Ted Germaine et autres lutteurs américains des plus brillants. Il a défendu son titre de champion du monde à maintes reprises et a renversé tous les adversaires que les promoteurs américains lui ont opposés. C'est donc dire que durant sa tournée, notre champion a bien démontré qu'il est digne de porter le titre de

NOUS RECOMMANDONS L'ACHAT POUR PLACEMENT DES ACTIONS Shawinigan Water & Power Company

L'une des plus prometteuses spéculations qui soient sur l'avenir du Canada. Offre une participation diversifiée dans l'industrie hydro-électrique. Cette compagnie dessert les principales industries d'exportation : papier-journal, aluminium, amiante, produits chimiques, etc. Le bénéfice de 1937 excédera probablement \$ 1.60 l'action. Dans un avenir prochain nous croyons que le dividende sera augmenté.

Nous recommandons l'action SHAWINIGAN comme l'une des vedettes probables du marché.

Prix: actuel 24 à 26 Dividende 0.80
Rendement 3.30%

Autres renseignements fournis sur demande

RENE DESJARDINS, Gérant CREDIT ANGLO-FRANÇAIS Ltée

Tél. Bureau 623 — — — Tél. Rés. 951w
Edifice Banque Provinciale, St-Hyacinthe, P. Q.

CANADA,
Province de Québec,
Cité de Saint-Hyacinthe.

AVIS PUBLIC

Avis est donné par les présentes que le conseil municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe a fixé, par une résolution en date du sept septembre mil neuf cent trente-sept, aux vingt-sept et vingt-huit septembre prochains, et les jours suivants, si nécessaire, les dates où sera tenue la votation sur l'approbation ou la désapprobation, par les propriétaires de biens-fonds imposables, du règlement numéro cinq cent dix (510), décrétant la construction d'un stade sur les terrains de la Société d'Agriculture et ordonnant un emprunt et une émission d'obligations de cent mille (\$100,000.00) dollars.

La votation aura lieu à l'Hôtel de Ville, rue Girouard, dans la salle des comités du conseil, entre huit heures de la matinée et cinq heures de l'après-midi.

Et tous les intéressés sont requis de prendre connaissance du présent avis et de se conduire en conséquence.

Donné à Saint-Hyacinthe, ce neuvième jour du mois de septembre mil neuf cent trente-sept.

M. A. DAVID

Greffier de la Cité de Saint-Hyacinthe.

CANADA,
Province de Québec,
Cité de Saint-Hyacinthe.

Du procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe, tenue au lieu ordinaire des délibérations, dans l'Hôtel de Ville, le mardi, sept septembre mil neuf cent trente-sept, à huit heures du soir, selon les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de la dite Cité, à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire Bouchard, ainsi que les échevins Guillet, Richer, Larivière, Godbout, Chabot, Bergeron, Sylvestre et Gobeille, formant quorum sous la présidence du Maire Bouchard.

IL A ETE EXTRAIT CE QUI SUIT:

Selon l'avis qu'il en a donné à la séance spéciale du trente août dernier, l'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Richer, l'adoption du règlement suivant:

No. 510

Règlement décrétant la construction d'un stade sur les terrains de la Société d'Agriculture, et ordonnant un emprunt et une émission d'obligations de \$100,000.00.

Attendu que dans le courant du mois de mai dernier, le conseil municipal a reçu une requête signée par plusieurs centaines de résidents de la ville, priant les autorités municipales de s'intéresser à l'érection d'un stade dans les limites de la Cité;

Attendu qu'à l'instar de la plupart des villes de l'importance de Saint-Hyacinthe en cette province, il semblerait dans l'ordre de procéder à la population de cette Cité un local convenable où se donnerait un genre de récréation universellement reconnu comme absolument sain et moral;

Attendu que la construction de cet édifice des cet automne, si possible, aurait pour effet de procurer de l'emploi à un grand nombre d'ouvriers et manœuvres de toutes catégories à une saison où les travaux ordinaires de la voirie devraient être discontinués;

Attendu que cet édifice serait aussi d'une grande utilité à la Société d'Agriculture qui aurait enfin un local convenable à offrir aux marchands, commerçants et industriels de la ville pour y exposer les produits dont ils sont dépositaires ou les fabricants, à l'époque de l'Exposition régionale annuelle qui prend de l'ampleur d'année en année;

Attendu que ce local pourrait, en dehors de la saison de hockey, servir pour quantité d'autres fins sportives ou manifestations artistiques et sociales;

Il est décrété et statué par règlement du conseil municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe, ce qui suit:

1o. La Cité de Saint-Hyacinthe érigera un stade où se donnera durant la saison d'hiver des toutes de hockey, et qui, pendant l'été sera mis à la disposition de la Société d'Agriculture lors de son exposition annuelle. Entre temps ce dit édifice pourra offrir un local approprié pour toutes autres manifestations sportives, artistiques ou sociales.

2o. Ce stade sera construit sur les terrains de la Société d'Agriculture situés sur le côté nord-ouest de la rue Turcotte. Cet édifice aura une dimension de cent quarante-huit (148') pieds de largeur sur une profondeur de deux cent soixante-trois (263') pieds, et fera front sur la rue Turcotte. Il sera construit en briques, sur fondations en ciment, et structure métallique.

3o. Pour exécuter les dits travaux, un montant n'excédant pas cent mille dollars (\$100,000.00) est voté et approprié par le présent règlement.

4o. Pour payer la somme ci-dessus mentionnée, la Cité de Saint-Hyacinthe, corporation municipale ayant son bureau d'affaires en la Cité de Saint-Hyacinthe, province de Québec, est autorisée à emprunter une somme de cent mille dollars (\$100,000.00) remboursable en trente paiements partiels, annuels et consécutifs, chacun d'eux pour le montant mis en regard de l'année de son échéance dans le tableau mentionné à l'article du présent règlement.

5o. Toute somme qui pourrait être reçue par la Cité des gouvernements provincial et fédéral devra être affectée au paiement partiel des obligations émises par le présent règlement.

6o. Le capital de l'emprunt sera représenté par cent (100) obligations de mille (\$1,000.00) dollars chacune, datées du premier février mil neuf cent trente-huit (1er février 1938) et remboursables le premier février de chaque année à commencer le premier février mil neuf cent trente-neuf (1er février 1939) pour la quantité et le montant mentionnés au tableau des échéances.

7o. Ces obligations porteront un intérêt au taux de trois et demi (3 1/2%) pour cent l'an, à compter du premier février mil neuf cent trente-huit (1er février 1938), payable semi-annuellement le premier février et le premier août de chaque année. Le premier versement d'intérêt sera dû le premier août mil neuf cent trente-huit.

8o. Tableau des échéances.

Années	No.	Montant de l'emprunt	Intérêts	Total	Balance
1938	1	1,000.00	1,750.00	1,750.00	100,000.00
1939	2	1,000.00	3,582.50	4,482.50	99,000.00
1940	3	1,000.00	3,447.50	4,447.50	98,000.00
1941	4	1,000.00	3,412.50	4,412.50	97,000.00
1942	5	2,000.00	3,360.00	5,360.00	95,000.00
1943	6 et 7	2,000.00	3,290.00	5,290.00	93,000.00
1944	8 et 9	2,000.00	3,220.00	5,220.00	91,000.00
1945	10 et 11	2,000.00	3,150.00	5,150.00	89,000.00
1946	12 et 13	2,000.00	3,080.00	5,080.00	87,000.00
1947	14 et 15	3,000.00	2,992.50	5,992.50	84,000.00
1948	16 et 17	3,000.00	2,887.50	5,887.50	81,000.00
1949	18 et 19	3,000.00	2,782.50	5,782.50	78,000.00
1950	20 et 21	3,000.00	2,677.50	5,677.50	75,000.00
1951	22 et 23	3,000.00	2,572.50	5,572.50	72,000.00
1952	24 et 25	3,000.00	2,467.50	5,467.50	69,000.00
1953	26 et 27	3,000.00	2,362.50	5,362.50	66,000.00
1954	32 et 33	3,000.00	2,257.50	5,257.50	63,000.00
1955	34 et 35	4,000.00	2,152.50	6,152.50	59,000.00
1956	42 et 43	4,000.00	1,995.00	5,995.00	55,000.00
1957	46 et 47	4,000.00	1,855.00	5,855.00	51,000.00
1958	50 et 51	4,000.00	1,715.00	5,715.00	47,000.00
1959	54 et 55	4,000.00	1,575.00	5,575.00	43,000.00
1960	58 et 59	4,000.00	1,435.00	5,435.00	39,000.00
1961	62 et 63	4,000.00	1,295.00	5,295.00	35,000.00
1962	66 et 67	4,000.00	1,155.00	5,155.00	31,000.00
1963	70 et 71	5,000.00	997.50	5,997.50	26,000.00
1964	74 et 75	5,000.00	862.50	5,862.50	21,000.00
1965	78 et 79	5,000.00	747.50	5,747.50	16,000.00
1966	82 et 83	5,000.00	627.50	5,627.50	11,000.00
1967	86 et 87	5,000.00	507.50	5,507.50	6,000.00
1968	90 et 91	6,000.00	105.00	6,105.00	
			\$100,000.00	65,695.00	165,695.00

9o. Ces obligations seront émises sous le sceau du maire et du greffier et porteront le sceau de la municipalité. Elles seront numérotées de un (1) à cent (100). Un fac-similé de la signature de ces officiers pourra être imprimé, gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêt et sur les coupons annuels. Elles devront en plus porter le certificat de la "Cité de Saint-Hyacinthe, Province de Québec".

10o. Les versements d'intérêts à faire sur chaque obligation seront représentés par des coupons y annexés, numérotés de Un (1) à Cent (100), signés par le maire et le greffier tel que défini à l'article précédent.

11o. Les dites obligations et leurs coupons seront payables à échéance au porteur, au bureau de la Banque Canadienne Nationale, à Saint-Hyacinthe, Montréal ou Québec, ou à tout autre endroit qui pourra subéquemment être fixé par ce conseil sur simple résolution.

12o. Chaque obligation pourra devenir nominative quant au capital, et le trésorier de cette municipalité est autorisé à certifier ce fait sur réelles ainsi que ses transports subséquents.

13o. Afin de pourvoir au paiement des intérêts et au rachat des obligations, il est imposé sur tous les biens-fonds de cette municipalité un impôt pour ce fin, et ce jusqu'à extinction de la dette présente-ment créée, une taxe spéciale annuelle suffisante pour parfaire les paiements ci-dessus.

14o. Cette taxe spéciale sera perçue chaque année, en même temps que les autres taxes municipales, d'après le rôle d'évaluation alors en vigueur.

15o. Le conseil municipal est autorisé à négocier ces obligations en tout ou en partie, aux conditions et prix qu'il trouvera avantageux, et à se servir du profit éventuel de ces ventes pour les fins susdites, le tout selon la loi.

DECLARATION DES DETTES

16o. La Cité de Saint-Hyacinthe déclare que sa dette totale est de un million, six cent trente-et-un mille quatre-vingt-cinq (\$1,631,065.40) dollars et quarante cents, dont neuf cent quatre-vingt-cinq mille huit cent trente-et-un mille quatre-vingt-cinq (\$994,803.45) dollars et quarante cents sont à la charge du conseil municipal, et six cent trente-et-un mille, deux cents quatre-vingt-un (\$636,261.95) dollars et quarante-cinq cents sont à la charge du département du Service des Eaux, Égouts et Électricité, et que cette dette est formée comme suit:

Département municipal

(a) La somme de vingt-six mille deux cent quatre-vingt-deux (\$26,282.44) dollars et quarante-cents, balance due sur le montant emprunté en vertu du règlement du vingt-et-un (21) mars 1893 pour améliorations locales et aide à des industries, et payable par annuités en cinquante ans.

(b) La somme de quarante-neuf mille cent quatre-vingt-quatre (\$49,184.06) dollars et six cents, balance due sur le montant emprunté en vertu du règlement numéro cent dix-sept (117) en date du 3 août 1906, pour améliorations locales et aide à des industries, et payable par annuités en quarante ans.

(c) La somme de quarante-cinq mille huit cents dollars (\$45,800.74) et soixante-quatre cents, balance due sur le montant de cent mille (\$100,000.00) dollars emprunté en vertu du règlement numéro cent quarante-deux (142) en date du 10 janvier 1913, payable en quarante ans au moyen d'un fonds d'amortissements déposés à l'intérêt à la banque d'épargne et de prêt, afin de payer le capital à échéance. Ce fonds d'amortissement payable par versements semi-annuels de six cent soixante-quinze (\$675.00) dollars et actuellement capitalisé à la somme de cinquante-quatre mille cent quatre-vingt-dix-neuf (\$54,199.26) dollars et vingt-six cents.

(d) La somme de vingt-et-un mille cent cinquante-et-un (\$21,151.21) dollars et vingt-et-un cents, balance due en vertu du règlement trois cent trente (330), en date du 20 novembre 1922, pour l'achat de l'Hôtel de Ville et payable en trente versements.

(e) La somme de huit cent cinquante-deux mille trois cent quatre-vingt-cinq (\$852,385.00) dollars, balance due sur les obligations vendues en vertu des règlements numéros: 209, 252, 269, 270, 271, 274, 275, 282, 286, 295, 298, 306, 309, 328, 349, 367, 377, 386, 387, 399, 413, 425, 456, 476, 482 et 489.

Service des Eaux, Égouts et Électricité

(f) La somme de quarante-sept mille sept cent vingt dollars (\$47,720.27) et vingt-sept cents, balance due sur le montant emprunté en vertu du règlement du trois octobre 1894 pour les besoins de l'égout municipal, et payable par annuités en cinquante ans.

(g) La somme de vingt-trois mille six cent soixante-et-dix-neuf (\$23,679.31) dollars et trente-et-un cents, balance due sur le montant emprunté en vertu du règlement numéro soixante-et-quatre (64) en date du 24 septembre 1897, pour les besoins de l'égout municipal et payable par annuités en cinquante ans.

(h) La somme de dix-sept mille huit cent quatre-vingt-deux (\$17,682.37) dollars et trente-sept cents, balance due sur le montant emprunté en vertu du règlement numéro cent dix-sept (117), en date du 3 août 1906, pour les besoins de l'égout municipal et payable par annuités en quarante ans.

(i) La somme de deux cent quatre-vingt-onze mille cinq cents (\$291,500.00) dollars, balance due sur le montant de trois cent dix mille (\$310,000.00) dollars emprunté en vertu du règlement numéro quatre cent quarante-six (446) pour la construction d'un plant municipal d'énergie électrique, adopté le vingt-huit septembre 1933.

(j) La somme de deux cent cinquante-cinq mille cinq cents (\$255,500.00) dollars, balance due sur les obligations vendues en vertu des règlements numéros: 209, 307, 367, 386, 387, 399, 425, 458, 482 et 489.

17o. Le présent règlement aura force et effet lorsqu'il aura reçu l'approbation des propriétaires de biens-fonds de cette municipalité, et qu'il toutes les formalités et autorisations requises par la loi.

Nous, soussignés, E. D. Bouchard, maire et M. A. David, greffier de la Cité de Saint-Hyacinthe, certifions que le règlement numéro cinq cent dix (510), décrétant la construction d'un stade sur les terrains de la Société d'Agriculture, et ordonnant un emprunt et une émission d'obligations de \$100,000.00, a été adopté par le conseil municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe, à sa séance régulière du sept septembre mil neuf cent trente-sept.

(Signé) "E. D. Bouchard"

Maire de la Cité de Saint-Hyacinthe.

(Signé) "M. A. David"

Greffier de la Cité de Saint-Hyacinthe.

Saint-Hyacinthe, le 13 septembre 1937.

Vraie copie.

M. A. David.

Greffier.

Plaindor Mines Company

(Libre de responsabilité personnelle)

BUREAU DE DIRECTION: Dr E. Rolland Blais, Président; David W. Storey, Vice-Président; Notaire A. J. H. St. Denis, Honoré Gaudreault et Alfred Lemoine de Granby, Directeurs. Siège Social à Montréal.

La compagnie PLAINDOR possède en propre 14 claims miniers (560 acres) dans le centre-nord du Canton Cadillac, entièrement payés; elle détient aussi 600 acres de claims dans le centre-sud du Canton Duvernay. Elle a un programme de développement actif, minéralisation intéressante et une bonne administration.

NOUS OFFRONS 200,000 ACTIONS PLAINDOR AU PRIX DE .20 C CHACUNE

Cette offre est faite à tous ceux qui peuvent s'intéresser dans un développement minier ayant de remarquables possibilités comme spéculation.

CEs ACTIONS SERONT PROMPTEMENT SOUSCRITES

PLACEZ VOTRE COMMANDE DIRECTEMENT AU BUREAU DE LA COMPAGNIE

SERVEZ-VOUS DE CE COUPON

PLAINDOR MINES COMPANY Téléphone: LA9021
(L. D. R. P.)
20, rue St. Jacques, Montréal.

Je désire acheter actions libes de
votre capital au prix de .20 cents chacune. Veuillez m'adresser votre circulaire et formule d'achat.

NOM

ADRESSE

LE CLAIRON

JOURNAL HEBDOMADAIRE PUBLIE A SAINT-HYACINTHE

"Le Clairon" est imprimé par l'Imprimerie Yamaska au No. 67, rue Mondor, Téléphone: 498.

ABONNEMENTS

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année, ... \$1.50
Ailleurs au Canada 1.00

EN VENTE CHEZ

M. Henri BARRE, 231 rue Cascades,
M. René CHOQUETTE, 106 rue Mondor,
M. Armand BROUSSEAU, 122 Cascades.LE CONCOURS
ANNUEL DE TIR

Les résultats du concours annuel de tir, au champ de tir de Connaught, ont été transmis aux quartiers généraux du Régiment de Saint-Hyacinthe; plusieurs officiers et soldats ont obtenu un résultat qui leur accorde un certificat de première classe; ce sont:

Pour la carabine: — Le sergent G. Côté, 68 sur 95; Le Lt. Jacques Bousquet, 67 sur 95; et le C. Q. M. S., Rochefort, 61 sur 95.

Pour la mitrailleuse Lewis: Sur 75 points points.

Soldats Rocheleau, 70; L. Cap. Flibotte, 64; Cap. Ledoux, 63; Lt. J. D. Lemay, 62; Soldat Roy, 60; Cap. Fontaine, 56 Lt. T. Bouchard, 55; Sgt. E. Martel, 52; L. C. Flutette, 52; C. Q. M. S. Céré, 51; Soldat Graveline, 48; Lt. G. Brady, 44; Soldat Benoit, 42; Soldat Laliberté, 40.

LE JEU DE CRAPAUD

Une ligue est formée entre les divers clubs.

A l'assemblée de dimanche, le 12 septembre, il a été décidé de former une ligue de crapaud composée de quatre ou

cinq clubs devant jouer dans les deux salles et cela deux fois la semaine à partir du 11 octobre 1937.

MM. C. Raymond, M. Hébert, Alc. Provost, N. Chenette et E. Beaudoin ont été nommés capitaines d'équipes.

Avis est donné aux joueurs qu'ils ont le droit de pratiquer sur un ou sur l'autre jeu sans que cela leur en coûte un sou de plus que leur contribution ordinaire au club où ils appartiennent.

Il y aura une autre assemblée dimanche le 3 octobre, à 2 hres, au club Ouvrier Indépendant. Que tous se fassent un devoir d'être présents, car c'est alors que vous saurez exactement avec qui vous jouerez et quand vous devrez jouer. Donc au 3 octobre à 2 heures.

UNE DEFAITE DU
CLUB CHRIST-ROI

Le club local perd la première joute de détail avec Farnham.

Le club de balle molle Christ Roi, champion de la Ligue de la Cité, s'est rendu à Farnham dimanche dernier, pour y rem-

DIX-HUIT MOIS POUR PAYER



**Imperial C.B. BRÛLEURS
A POËLE
CHAUFFE-EAU, FOURNAISES**

contre le club de l'endroit dans la première joute d'une série éliminatoire deux dans trois.

Il faut croire que les joueurs du club Christ-Roi n'étaient pas en forme, car ils ont été défaits par le score de 12 à 1. Ils comptent bien prendre la revanche dans la seconde série, qui sera disputée sur le terrain du Quartier Un, dimanche prochain, le 19 septembre, à 2 heures 30.

On espère que les amateurs se rendront nombreux à cette joute de balle pour encourager les équipiers locaux. Le club Christ-Roi s'est signalé par de remarquables performances durant la saison et il devrait être capable de prendre la mesure du Farnham. En foule, donc, au terrain du Quartier Un, dimanche après-midi.

HENRI RAYMOND
A VERDUN

Le festival sportif de Verdun, qui a été remis à cette semaine pour cause de pluie, aura lieu dimanche.

Notre ville sera représentée dans cette course par Henri Raymond qui fera de son mieux pour faire honneur à St-Hyacinthe. Le billet vendu pour la course Montréal-Sherbrooke et qui a été tiré au sort la semaine dernière n'a pas été réclamé. De sorte que, tel qu'annoncé un autre billet a été tiré au club Létourneau par M. Omer Chenette et le nouveau gagnant est le No 194.

Le porteur de ce billet pourra réclamer le \$2.50 à Paul Picard avant mercredi prochain car un autre billet sera alors tiré.

Le gagnant du billet en rapport avec la course de Verdun sera annoncé dans le Clairon prochainement.

HOMMAGES A NOS MORTS

Le pèlerinage annuel de l'Union Saint-Joseph de St-Hyacinthe, aura lieu dimanche, le 19 septembre au cimetière de la Cathédrale. Départ des bureaux de la Société à 108, rue Mondor à 1½ heure précise.

Tous se feront comme par le passé un impérieux devoir de se rendre à notre invitation en souvenir de nos chers disparus.

ASSEMBLEE DES
CHEV. DE COLOMB

Tous les membres chevaliers sont priés d'être présents à une importante assemblée générale qui sera tenue mardi soir, le 21 septembre courant, dans la salle du Conseil 960. Les nouveaux officiers ne mériteront pas leur reconnaissance à ceux qui répondent généreusement à cette évocation de ralliement. (Communiqué).

LA CONSTRUCTION
DU STADE

(Suite de la page 2)

ment des octrois pour un stade comme celui que l'on projette de construire. On parle de l'utilité qu'aura l'édifice pour la Société d'Agriculture, mais est-il bien certain qu'on pourra donner, par exemple, une exposition animale sur un terrain qui sera encombré de tuyaux pour la glace artificielle?

M. Sylvestre se demande aussi pourquoi le stade ne pourrait pas être construit plus au centre de la ville. A son avis, le site en arrière de

la prison serait idéal. On a parlé aussi du taux peu élevé des taxes à Saint-Hyacinthe. Pour sa part, M. Sylvestre dit que ses taxes ont été augmentées trois fois depuis qu'il est en affaires. Il dit ces choses sans animosité, ajoute-t-il, parce qu'il aimerait à avoir des éclaircissements sur ces sujets.

Le maire répond

Lorsque M. Sylvestre est repris son siège, le maire Bouchard se leva pour lui répondre, aux applaudissements de la foule. Touchant l'installation de la glace artificielle qui comporterait des tuyaux sur le sol, M. Bouchard dit qu'il n'y en aurait pas. Des délégués du conseil sont allés visiter les édifices semblables dans plusieurs villes. Or il appert qu'il sera possible d'avoir au stade projeté une couche satisfaisante de glace naturelle, pour toute la durée de la saison de hockey. A toute éventualité, on se dispensera pour commencer d'une installation de glace artificielle, bien que les plans de l'édifice y pourvoient. S'il devient nécessaire d'avoir de la glace artificielle, eh bien, on l'aura; mais il est certain que dans une bâtisse bien construite, il est possible d'avoir de la glace naturelle pour toute une saison de hockey.

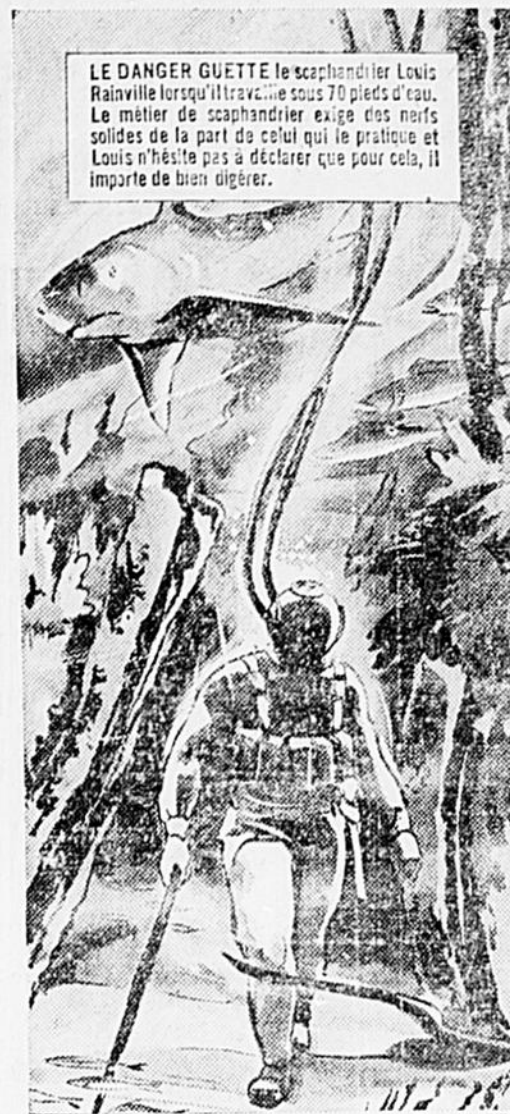
Quant à savoir si nous obtiendrons ou non des octrois des gouvernements, cela importe moins qu'en d'autres circonstances, car nous avons les revenus pour construire un stade tel que celui qui est projeté. Une chose certaine, nous avons plus de chance d'obtenir un octroi en nous adressant au département du chômage qu'à d'autres services du gouvernement. La construction du stade permettra de donner du travail à un grand nombre d'ouvriers durant la morte saison, et cela aussi, c'est à considérer.

M. Sylvestre dit que ses taxes ont été augmentées. C'est possible pour sa taxe d'affaires et sa taxe de téléphone, car M. Sylvestre est un homme d'affaires et s'il a pu acheter ses propriétés à bon marché, il n'y a rien de surprenant qu'elles valent trois fois plus aujourd'hui. En somme, M. Sylvestre n'a pas à se plaindre du montant de ses taxes si ses affaires ont triplé.

Le site du stade

Touchant le site du nouveau stade, c'est l'opinion de M. Bouchard que les propriétaires des alentours se plaindraient si l'on voulait établir l'édifice sur le parc en arrière de la prison. Une autre chose, ce terrain appartient au gouvernement et non à la ville. A-t-on réfléchi ce qu'il en coûterait pour se procurer le terrain nécessaire au centre de la ville? L'entrée de Saint-Hyacinthe par chemin de fer est une des plus belles de la province, grâce au parc voisin qui permet une perspective à nulle autre pareille. Va-t-on bloquer cette vue avec un édifice? Pour résuier, le site où l'on projette de construire le stade est le site idéal, d'autant qu'il procèdera à la Société d'Agriculture un édifice qu'elle demande depuis longtemps. On devrait être unanime à ce sujet, car il semble que rien ne s'oppose à la construction d'un stade à St-Hyacinthe sur le terrain de l'exposition.

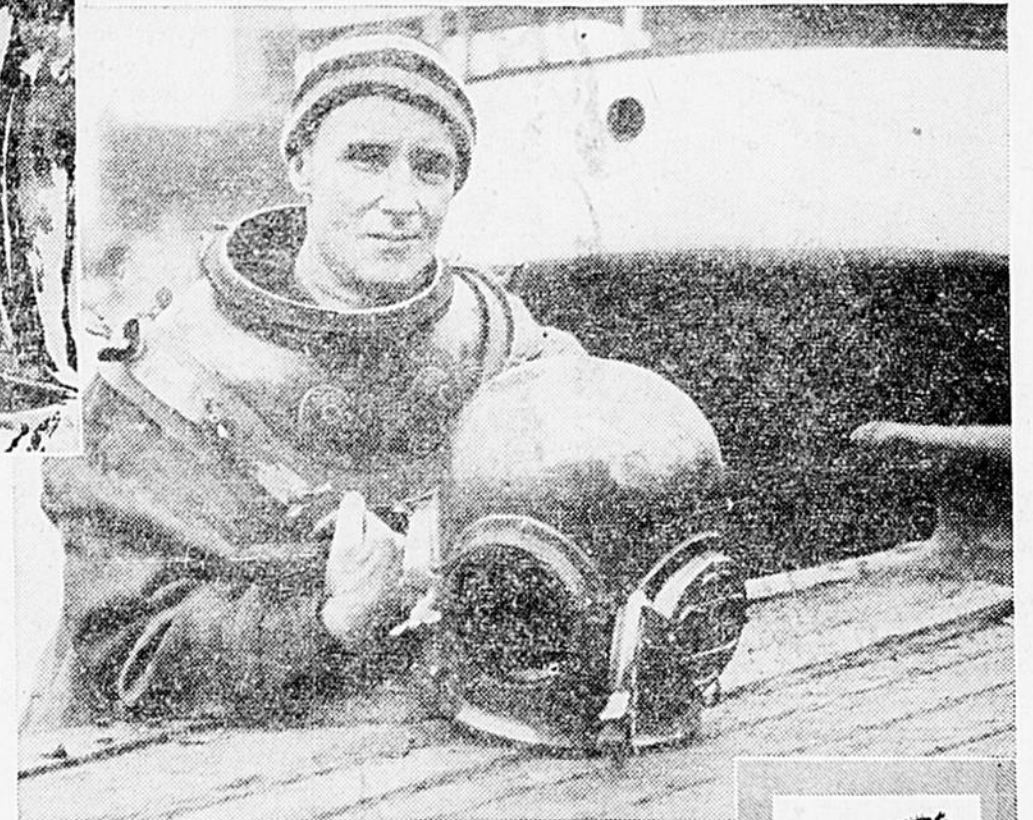
L'assemblée se dispersa ensuite, après un vote de remerciement au président, M. Beauchemin.



LE DANGER GUETTE le scaphandrier Louis Rainville lorsqu'il travaille sous 70 pieds d'eau. Le métier de scaphandrier exige des nerfs solides de la part de celui qui le pratique et Louis n'hésite pas à déclarer que pour cela, il importe de bien digérer.

IL TRAVAILLE DANS
70 PIEDS D'EAU!

"J'ai toujours fait attention à ma digestion", dit LOUIS RAINVILLE, "et l'expérience de plusieurs années m'a enseigné qu'un verre de Bière Black Horse en mangeant accompli deux choses: il me permet de manger avec plus d'appétit et m'aide à mieux digérer. Et c'est pour cela que ma digestion ne me cause jamais le moindre ennui."

MANGEZ, BUVEZ
et Digérez

Il est facile de manger, mais combien parmi nous ont de la difficulté à digérer ce qu'ils mangent! Si tel est votre cas, vous feriez bien de boire de la Bière Black Horse en mangeant. S'il faut en croire les personnes d'expérience, il y a quelque chose dans la Black Horse qui favorise la digestion. Pourquoi n'en feriez-vous pas l'essai dès demain?

LA BIÈRE
BLACK HORSE

Bonne pour
la digestion



Les Journées Raccourcissent

— L'ÉCLAIRAGE est-il bon
chez vous ?

Lorsque vous rentrez au logis pour y lire pendant toute une soirée, assurez-vous que la lumière ne fatigue pas votre vue. Vérifiez votre luminaire actuellement, en vue des soirées plus longues qui arrivent. Il vous faut des lampes I.E.S. (Société des Ingénieurs d'Éclairage) pour l'amélioration de la vue. Elles s'harmoniseront parfaitement avec votre dispositif décoratif. Leur prix est particulièrement bas en ce moment.



Vous pouvez acheter les lampes sur pied et les lampes d'étude au moyen de notre système de paiements faciles.

SOUTHERN CANADA POWER
COMPANY LIMITED

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

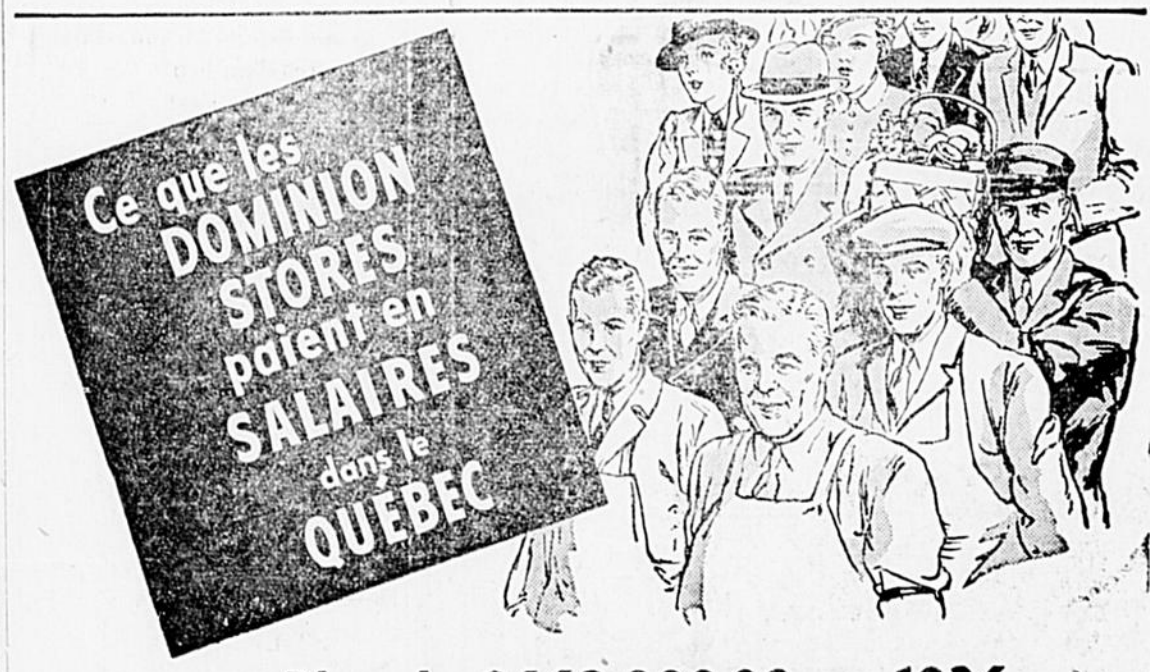
NOUVEAU DIRECTEUR
PLAINDOR

M. Alfred Lemoine

Le compagnie des Mines Plaidor, dont le bureau principal est à Montréal, vient de compléter son conseil d'administration par l'élection de M. Alfred Lemoine, de Granby. Au commencement du mois d'août dernier, M. Lemoine faisait un voyage en Abitibi et se rendait sur la propriété de Plaidor dans le Canton Cadillac. C'est là qu'il constata les travaux considérables accomplis sur la propriété ainsi que ses avantages au point de vue minier. C'est à la suite de cette visite personnelle que M. Alfred Lemoine souscrivit un fort bloc d'actions du trésor de Plaidor, et son choix comme directeur de la compagnie. Les autres directeurs sont: le Dr E. Rolland Blais, président; David W. Storey, vice-président; le notaire A. J. H. St-Denis, et Honoré Gaudreault, tous de Montréal.

UNE MINE CANADIENNE

La propriété minière Plaidor Mines Company se trouve située dans le district de Cadillac en pleine région minière québécoise. Depuis plusieurs années, on considère cette région comme l'une des plus intéressantes de l'Abitibi exception faite des régions avois-



Plus de \$663,000.00 en 1936

L'argent que nous versons en salaires à nos employés est dépensé ici même dans la province de Québec. Cette somme considérable est distribuée partout où nous avons des magasins et profite directement ou indirectement à toute la communauté. Mais ce n'est pas tout: il faut encore y ajouter ce que nous dépensons dans le Québec pour l'achat de marchandises et le paiement de services divers. Vous avez alors le montant global de l'argent qui, par notre intermédiaire, va d'une façon ou d'une autre aux ouvriers et employés de cette province, pour être ensuite dépensé par eux pour l'achat de produits alimentaires, vêtements, loyers, amusements et les multiples autres choses nécessaires à l'existence de chacun. Nous servons des populations canadiennes-françaises: dans trente-cinq villes et villages et nous comptons parmi notre personnel plus de 600 Canadiens-français.

49,168 actions, soit 17.5% de notre capitalisation totale de 280,014 actions ordinaires sans valeur au pair, sont détenues dans la province de Québec, par 128 actionnaires.

Les Magasins Dominion sont un actif pour les localités qu'ils servent, ainsi que pour la province en général.



DOMINION STORES LIMITED

Dépenses des magasins
Dominion en une année
dans Québec

Achats des manufacturiers, \$5,209,426.17
Achats des cultivateurs, (lie de Montréal seulement) \$63,122.08

Taxes, municipales, provinciales et spéciales, \$57,922.23
Loyers des magasins, \$182,205.86

Chauffage, électricité, téléphone, etc., \$167,356.85

nant Noranda. Les récents succès de la mine O'Brien ont attiré de nouveau l'attention du public sur ce district. Cet intérêt est justifiable, si l'on considère que cette mine a passé de 38 cents à \$7, en quelques mois seulement et c'est pourquoi on croit aujourd'hui, avec raison qu'il y a plusieurs mines qui offrent de brillantes perspectives dans cette région.

C'est cette impression qui aurait assuré aisément le financement de Plaidor Mines Company. Les propriétés de cette compagnie se trouvent situées à quelques cents pieds

au nord-est d'O'Brien et tout laisse croire que leur sol est richement minéralisé.

Plaidor possède en propre 560 acres de terrain dans la région minière de Cadillac. Cette compagnie possède aussi 600 acres dans le Canton de Duvernay. Son personnel technique est de premier ordre.

Déjà d'importants travaux de développement, tels que recherches à la surface, tranchées, sondages, creusement de trous, ont été effectués sur les propriétés de cette compagnie. L'équipe d'hommes expérimentés qui y travaille aurait déjà

repéré 25 veines, dont un bon nombre fortement minéralisées. Leur largeur varie entre 1 pouce et 12 pieds. Une veine d'une largeur de 12 pieds aurait été déblayée sur une longueur de 100 pieds et retracée sur une distance de 1,000 pieds.

Il existe un camp très bien aménagé sur la propriété. Lorsque certains travaux de surface seront terminés, c'est l'intention de la compagnie de poursuivre activement une campagne de forage au diamant, afin de déterminer en profondeur la valeur découverte à la surface.

(Suite en page 5)



A CHAQUE MOUVEMENT, MON LIT PROTESTE, IL GRINCE, IL GROGNE, IL TEMPÊTE!



LE MIEN FAIT DE MÊME CHAQUE NUIT, ET PENDANT DES HEURES LE SOMMEIL ME FUIT!

A VOUS DEUX QUI CHERCHEZ LE REPOS, JE DONNERAI CE CONSEIL: DANS LES LITS DE MÉTAL SIMMONS VOUS TROUVEREZ LE SECRÈT D'UN BIENFAISANT SOMMEIL!

SIMMONS
Pour bien Dormir

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

Dow
BIÈRE
OLD STOCK



FONDEE IL Y A 147 ANS

COURRIERS

ST-NAZAIRE

Dr et Mme Paul Dufault, de Rutland State Sanatorium, Rutland Mass., sont venus passer quelques semaines dans leur famille.

Ces jours derniers Mlle E. Pelissier unissait sa destinée à M. René Vanasse de St-Nazaire. Les heureux époux partirent pour un voyage à Québec.

Le 12 septembre malgré la mauvaise température plusieurs anciens et anciennes du couvent St-Joseph se rendirent au 60ième anniversaire à St-Hyacinthe.

On remarquait: Sr St-Am-

broisse, Sup., Sr Ste-Marie, M. et Mme Léo Robidoux et M. et Mme A. Seyer, Marg. Benoit, Mme J. Ethier, Julien Benoit, B. Benoit, Mme J. E. Brodeur, Ernest Benoit, Germaine, Thérèse, Elizabeth Gloutny ainsi que Bernard et Gérard Gloutny.

M. et Mme Jos. Girard sont allés à Asbestos, visiter leurs parents.

Ces jours derniers Mme Alb. Bilodeau assistait aux funérailles d'une tante à St-Hyacinthe.

ST-JEAN-BAPTISTE

Les écoles de la paroisse ont ouvert leurs portes le premier septembre. Les institutrices

actuelles sont: Ecole du village: RR. SS. de la Présentation de Marie; écoles de la paroisse: Mlles Jeanne Chabot Gervaise, Chicoine, Léonne Choquette, Hortense Desautels, Eliane et Marie-Rose Vinclette.

Au couvent de la Présentation de Marie les classes débutaient le 7 septembre. Les élèves sont plus nombreuses que les années dernières.

On annonce le mariage de M. Bernard Tétreault, fils de M. et Mme Philippe Tétreault avec Mlle Annonciade Noisieux, fille de M. et Mme Origène Noisieux.

M. et Mme O. Meunier de Saint-Charles et le docteur Pierre-Edouard Meunier de Montréal étaient en visite chez Mlle Délia Marquette, dimanche.

Mme Pierre Meunier est revenue de Saint-Charles et Saint-Denis.

ACTON VALE

Samedi dernier vers 2½ hres p. m. Marcel Ledoux et Albert Fontaine se sont distingués en faisant monter dans les airs un cerf-volant mesurant 10 pieds de corps et 20 pieds de queue. Il est monté à une hauteur de 5,000 pieds de cordes. C'est le plus gros cerf-volant que l'on ait encore vu dans notre localité.

Ce sont eux-mêmes qui l'ont apprêté pour la montée. Un message sous la forme d'une rondelle de carton percée au centre est monté en tournant sous la pression de la poussee de bas en haut et s'est rendu au cerf-volant en peu de temps. Ce fut toute une difficulté lorsqu'il s'est agi de descendre le cerf-volant. Il avait une puissance assez forte pour entraîner un poids de 50 à 60 livres et même plus parfois, sous la pression du vent.

Ils l'ont descendu dans l'espace de près d'une heure. Ce fut une joie et un véritable succès pour nos héros qui méritent nos meilleures félicitations.

Il y a eu aussi la montée d'une étoile filante qui est demeurée dans les airs pendant plus d'une heure. Elle est l'oeuvre de M. Maurice Fergusson, d'Acton Vale.

Ce fut un événement qui a attiré l'attention d'un grand nombre de personnes et surtout des enfants qui étaient dans l'admiration devant ce spectacle.

ST-LIBOIRE

Le 8 a eu lieu dans notre église paroissiale le mariage de Mlle Cécile Stebbens et de Rodolphe Dion. L'heureux couple partit pour un voyage à Montréal après une grande réception de parents et d'amis chez M. Rodolphe Dion, père du marié. Le 12 ils ont quitté St-Liboire pour se rendre à Oshawa Ont. où ils demeureront. Heureux jours de bonheur aux nouveaux époux.

Les 15 et 16 sept. aura lieu dans le village l'exposition du comté de Bagot. Il y aura courses et divertissements de toutes sortes. Bienvenue à tous.

M. et Mme Léo Fontaine font part à leurs parents et amis de la naissance d'une petite fille.

Ces jours derniers étaient de passage chez leurs parents Mlle Yvonne Dion et Mlle Laisalle de Montréal.

M. et Mme Oscar Houle de Waterbury Conn., étaient de passage chez leur beau-frère Germain Deslauriers.

LA PRESENTATION

Mme Henri Turgeon ainsi que sa fille Thérèse sont retournées aux Etats-Unis après avoir passé les vacances parmi nous.

Cette semaine nous avons eu un triduum prêché par le R. P. Victor Desmarais.

Un thé vert riche en saveur

THÉ VERT
"SALADA"

UNE MINE CANADIENNE

(Suite de la page 4)

Cette compagnie est 100% canadienne et le Docteur E. Holland Blais en est le Président et M. David W. Storey le Vice-Président. Les directeurs sont MM. A. J. H. St-Denis, notaire, Honoré Gaudreault, tous deux de Montréal et M. Alfred Lemoine, de Granby, P. Q.

CANADIEN PACIFIQUE

Modifications dans le Service des Trains-Voyageurs

en vigueur

DIMANCHE, 26 SEPTEMBRE 1937

Renseignements complets des agents du

PACIFIQUE CANADIEN

LISEZ LE "CLAIRON"

CHANGEMENTS A L'HORAIRE

en vigueur

DIMANCHE, 26 SEPT

Renseignements auprès des agents du

CANADIEN NATIONAL

OSCAR AUBUCHON EN ANGLETERRE

(Suite de la page 3)

amis souhaitent à Oscar Aubuchon de faire le plus merveilleux des voyages. Le CLAIRON est heureux d'y joindre ses meilleurs souhaits.

Le projet d'un stade pour les sports à Saint-Hyacinthe tient beaucoup au coeur d'Oscar Aubuchon. "Mes derniers mots en m'embarquant pour l'Angleterre, dit-il, seront: Bonne chance à Farena!"

POUR avoir le plus grand choix d'étoffes à robes en laine, crêpe plat et crêpe rugueux, dentelles collets et sacoches, etc., il faut visiter le magasin

BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades

Saint-Hyacinthe

VOUS Y TROUVEREZ AUSSI

un assortiment complet de Broadcloth et marchandises lavables imprimées, coton et toile.

SPECIALITES

Sous-vêtements en laine, en fils et en crêpe de la marque WATSON

Bas de cachemire, laine et soie, soie, des marques PENMAN et CORTICELLI.

Aussi les célèbres patrons "Pictorial Review"

EXAMINEZ LES SPECIAUX QUE NOUS OFFRONS CHAQUE SEMAINE AU COMPTOIR DES REDUCTIONS

BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades

Tél. 276

Saint-Hyacinthe

LE MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES



Dans sa jolie bouteille flûtée, transparente comme le cristal, cette liqueur favorite d'autrefois regagne rapidement son ancienne popularité.

Tiré et embouteillé directement de fûts de chêne blanc, ce vieux et fin Whiskey canadien, vous arrive dans toute sa force, avec cette saveur subtile qui lui est particulière et que vous ne trouverez dans aucun autre whiskey.

SEAGRAM'S WHITE WHEAT WHISKEY
\$1.00
13 ONCES
\$1.90
25 ONCES
\$2.65
35 ONCES

MAGIE à l'aide du **PLAN D'AMÉLIORATIONS** aux habitations

DES PRÊTS DE \$8,000,000

ont produit des effets magiques dans des milliers de maisons canadiennes

Le Plan d'améliorations est le moyen le plus pratique de financer les améliorations et réparations trop longtemps retardées et de mettre des gens au travail; dix mois ont suffi à le démontrer. Grâce à ses facilités de remboursement, des milliers de maisons canadiennes jouissent maintenant d'un plus grand confort; il est plus agréable de les habiter.

Bénéficiez des effets magiques du Plan d'améliorations dès cet automne. Épargnez le combustible au moyen de l'isolation; installez des systèmes modernes de plomberie et de chauffage; faites poser une nouvelle toiture; aménagez une pièce additionnelle dans le grenier ou le sous-sol; modernisez la cuisine; faites construire un foyer ou effectuez les autres menues améliorations dont le besoin se fait sentir.

FINANCEMENT SIMPLIFIÉ

Tout entrepreneur ou architecte, toute maison de matériaux de construction, peut vous aider à obtenir ces travaux. Vous pouvez, d'autre part, sous adressez directement à votre banque. Aucune garantie ou endossement n'est requis. Vous n'avez qu'à démontrer que vous êtes en mesure de rembourser par versements et plus commodes et votre maison devient plus attrayante et plus confortable.

(Le coût de cette série d'annonces limitées par la Commission nationale de placement a été entièrement défrayé grâce à la générosité de maisons d'affaires et de particuliers qui ont aidé le gouvernement fédéral à adopter la Loi sur la Commission nationale de placement.)

COMMISSION NATIONALE DE PLACEMENT

COMMISSION NATIONALE DE PLACEMENT
SOUS LA JURIDICTION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

COLLÈGE O'SULLIVAN

SPECIALISTES DANS LA FORMATION DES EMPLOYES DE BUREAU.

Approuvé par les Inspecteurs du Gouvernement.

76, Rue ST-SIMON

(Édifice Fédéral)

ST-HYACINTHE

COURS SUPÉRIEUR D'ANGLAIS
Orthographe — Prononciation — Correspondance, etc.

COURS D'AFFAIRES
Comptabilité, (College Accounting, Edition 1937), Sténographie bilingue, Dactylographie, Mathématiques, Calcul Rapide, Correspondance, Loi Financière, etc.

Mêmes Cours, MEMES DIPLOMES, qu'à Montréal.

ECOLE DU JOUR — Enseignement individuel — ECOLE DU SOIR

Le Collège O'Sullivan s'est vu décerner les premiers prix, MÉDAILLES ET DIPLOMES, à l'Exposition mondiale de St. Louis, E. U. A., et à l'Exposition de l'Empire Britannique de Londres, Angleterre.



E. J. O'Sullivan, M. A.
Président

Membre de l'Association des Ecoles Accréditées d'Amérique.
PROSPECTUS GRATIS
ALFRED RIOUX, H. G. B., Principal.
76, Rue ST-SIMON (Édifice Fédéral)
Bureau de Placement Spécial à Montréal pour la Province de Québec.

BONS COMBATS AU PROGRAMME DE LUTTE

(Suite de la page 3)

de douloureuses prises.

Le champion de St-Hyacinthe, Kid Lyons sera aussi au programme et c'est dans la rencontre de 30 minutes que les partisans pourront le voir à l'œuvre contre un jeune et scientifique lutteur, Ken Gagnon, qui promet beaucoup.

Le 20 minutes mettra aux prises notre lutteur local si estimé et qui promet de devenir une de nos futures vedettes, Mario Blanchard, contre Young McCoy de Montréal.

Tel est le programme de lutte que l'on verra demain soir à la salle des patins à roulettes, rue Mondor.

POUR EXCES DE VITESSE

Sur la plainte de la police provinciale, un citoyen de Montréal, Orvine Duranleau, a été sommé de comparaître devant le tribunal pour infraction à la loi des véhicules-moteurs.

Il appert que Duranleau avait deux compagnons sur le siège d'avant de son véhicule et qu'il allait à une vitesse de 70 milles à l'heure, entre Marieville et Rougemont.

Il devra comparaître demain, le 18 septembre en cour du Magistrat.



Un Emprunt pour l'Amélioration de votre Maison est un placement en confort

De quoi votre maison a-t-elle le plus grand besoin? Une nouvelle toiture, une couche de peinture, un système de chauffage et une installation de plomberie plus modernes, une cuisine moderne, une chambre de plus pour les enfants ou les invités? Quelles que soient les améliorations que vous projetez, vous pouvez les financer cette année avec un Prêt pour l'Amélioration des Habitations. Allez voir le gérant de toute succursale de la Banque Royale. Pas besoin de garantie ni d'endosseur, pourvu que vous puissiez rembourser le prêt à même vos revenus dans le délai fixé. Le remboursement s'effectue par versements mensuels échelonnés sur périodes de 1 à 3 ans — jusqu'à 5 ans pour les prêts de \$1,000 et plus. Pour plus de renseignements concernant le Plan d'Améliorations aux Habitations, adressez-vous à notre succursale la plus proche.

LA BANQUE ROYALE
DU CANADA

SUCCURSALE ST-HYACINTHE - E. E. LESAUTEUR, Gérant

\$25.000.00

**De Meubles, Poêles, Fournaises, Studios Marshall,
VENDUS A PRIX REDUITS**

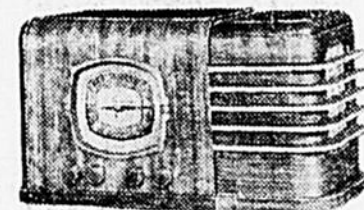
Quelques-uns de nos Spéciaux:

Lits "Simmons"	régulier \$6.95	pour	\$4.95
Mobiliers Chesterfield	régulier \$79.00	pour	\$49.00
Ameublement de Chambre, rég. (5 morceaux)	\$76.00	pour	\$59.00
50 Chaises Hautes pour Enfants,	rég. \$2.00	pour	99c



Laveuse à coupes Vacuum "G"
La plus récente parmi les laveuses à trois coupes "vacuum". Lavage extra-rapide. Grande cuve émaillée porcelaine qui tient 8 livres de linge sec (1-3 de plus que la moyenne). Moteur sans huile; lubrification centrale; volant de surcharge; l'essoreuse EASY de luxe, munie de gros rouleaux, comporte un défile de rajustement automatique et un défile de sûreté perfectionné. Pièces métalliques chromées. Commutateur de moteur commode. Dispositif pour emplir et vider la cuve. Pompe de vidage électrique moyennant un modeste supplément.

Ne manquez pas de
voir la nouvelle
laveuse **EASY**
"Coronation"

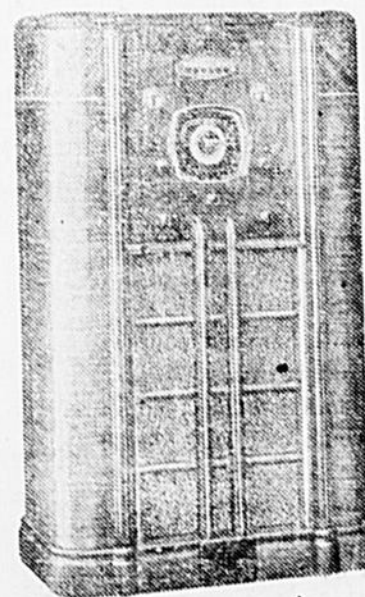


Modèle 58L — "Le Geraint" —
Certainement le modèle de table le plus attrayant de cette année. Les coins arrondis, à espaces ouverts, si modernes, sont bordés d'or. 5 lampes, (rendement de 8 lampes). 2 bandes pour ondes longues et courtes, les principaux postes étrangers localisés par leurs noms sur le cadran. Encombrement: 18 1/2" x 10 1/8" x 8 1/2".

Pour votre Foyer
un Radio

Sparton

celui qui
se tient à la tête
des radios.



"Le Lancelot" (1185) — Onze lampes (rendement équivalant quatorze) 3 bandes couvrant toutes les ondes. Contrôle automatique de fréquence. Indicateur visuel de syntonie "Viso-glo". Amplification de pouvoir concentrée en push-pull. Haut-parleur cône curviligne, de 12", de haute fidélité, et en plus, cette spécialité exclusive de Sparton, le nouveau "Selectronne". Encombrement: 43" x 13 3/4 x 26".

Sachez bien
que vous pouvez
toujours vous meubler à
MEILLEUR MARCHÉ ici qu'ailleurs.

Venez nous rendre une visite afin de vous convaincre de nos aubaines.

GOBEILLE & BROUILLETTE ENRG.

68 - 82 Cascades

Tél. 662

Saint-Hyacinthe.



SONNET

J'estime plus qu'un roi l'homme heureux qui n'a rien.
 Sinon ce que sa main journalièrement lui baille.
 N'ayant de revenu la valeur d'une maille.
 Pourvu qu'au demeurant il soit homme de bien.

Il est sans pensement, n'ayant rien qui soit sien;
 Il n'a point de souci qui la nuit le travaille.
 En songeant quel parti gagnera la bataille.
 Par la perte de l'un craignant perdre son bien;

Il ne craint point de voir que sa bourse on lui vide
 Par tribut, par emprunt, ou par quelque subside.
 Ni qu'un soldat mutin lui pille sa maison;

Bref, en sa pauvreté meilleure est la fortune,
 Que du riche, duquel la richesse est commune.
 Depuis que le pouvoir commande à la raison.

Pierre de BRACH

CHRONIQUE

BILLETS DE FAIRE-PART

Lorsque les progrès de l'imprimerie eurent répandu les livres à travers le monde, l'instruction devint beaucoup plus facile.

Ceux qui savaient lire ne furent plus des exceptions surprenantes, et l'on vit beaucoup de personnes de petite condition pouvoir suivre la messe à l'église dans leur livre.

Cependant, on ne fit pas très vite un usage quotidien de l'imprimerie ni de l'écriture comme nous le faisons aujourd'hui.

Ainsi, avant le XVIII^e siècle, lorsque deux familles voulaient annoncer le mariage de leurs enfants, elles n'eussent point songé à communiquer par lettre cet événement à leurs relations.

Elles allaient elles-mêmes faire des séries de visites pour répandre la nouvelle: ces visites, généralement inattendues par les visités, ne furent souvent que des corvées sans grâce.

Une cousine jalouse et revêche faisait dire par sa servante qu'elle était sortie. Un oncle méfiant augurait mal d'une union qu'il n'avait pas préparée lui-même; et, au soir d'une journée fatigante, les parents, crottés en hiver, poussiéreux en été, racontaient dans leur boutique de la rue Saint-Honoré l'accident auquel ils avaient échappé en prenant la diligence pour aller au village de Passy. Un cheval emballé avait jeté la lourde voiture contre un arbre dans le faubourg de Chaillot.

Et, le lendemain, la future belle-maman, dégoûtée de tomber à l'improviste chez des êtres parfois sans bienveillance, préparait quelques petits feuillets manuscrits que l'on venait déposer chez les grinceux aux heures où on aurait la chance de ne pas les rencontrer.

Mais... ce sont justement ces petits billets manuscrits qui donnèrent tant de mal aux familles.

Le goût de l'écriture et de l'orthographe est récent. Nos aïeux pouvaient être fort bien élevés, et leurs fils parfaitement galants sans qu'ils eussent pour cela l'habitude du style épistolaire.

Alors, les élégants firent écrire leurs billets d'annonce de mariage par des enlumineurs qui y ajoutèrent des emblèmes fleuris ou symboliques.

Vers 1760, le marquis de Pons étonna par son audace.

Il fit confectionner des billets imprimés et les fit porter par des laquais à tous ses parents et relations!

L'idée fit la fortune de Mme Colson, qui tenait une maison de gravure rue de la Tisseranderie, vis-à-vis le cul-de-sac Féron.

Cette ingénieuse personne fit graver des billets de faire-part où le nom des intéressés restait en blanc.

Il suffisait de remplir ces blancs à la main.

Mme Colson fut célèbre, les grattes-papier d'occasion n'eurent plus la crainte de se fouler le poignet en manœuvrant leur plume d'oie ou de corbeau, et les parents évitèrent la redoutable corvée des visites inattendues et cérémonieuses.

(Eve)

BELLEROSÉ

LES ROUETS QUI CHANTENT

Rou et rou doudaine! Il n'y avait que grand-mère pour faire ainsi chanter son rouet. Les genoux chargés d'une brassée de flocons moelleux, elle donnait un élan à la grande roue, puis elle pédalait. Et, fier d'être utile, le rouet chantait une chanson de joie.

Rou et rou doudaine! Dans un geste presque aussi gracieux que ceux d'une harpiste, ses doigts offraient les blancs boudins de la gourmandise des bobines. Et les bobines avalaient les écarillons, pour mieux se gonfler des fils uniformisés par le jeu des roues.

Rou et rou doudaine! Mais à quoi bon rappeler cette image du passé! Les vieilles se meurent, et les rouets sont montés en "souvenirs", comme les choses mortes. Plus de rouets? Ouvrages de vieilles? Non! Filer: ouvrage de reines, ouvrage de dames, ouvrage de jeunes.

Rou et rou doudaine! Un rêve derrière ses yeux clairs, depuis si longtemps soucieux, des projets pleins la tête, Marcelle reprend le rouet. Sous la poussée de ses doigts mignons, le fil court. Elle a arraché son cœur à la désespérance, et joyeuse, une chanson monte.

Rou et rou doudaine! Chanson d'hier, plus belle encore d'avoir été un peu oubliée. Et les métiers aux pédales actives attendent les bonnes volontés. Etroites soyons vont naître par le jeu des navettes courant sous les brins de laine, miracle des rouets qui chantent.

Rou et rou doudaine! La chanson s'achève, le rouet s'endort. Les navettes s'enfilent de tous ces brins de laine pris au dévidoir. Elles courent sous les fils de la trame. Deux, cinq, un, quatre. C'est le jeu des pédales qui bat la mesure.

Ur, cinq, deux, quatre. Et le tissu s'allonge. Une aune, deux, et puis trois demain. Encore

quatre pouces et la robe sera tissée. Quand on pense! Une robe qu'il faudra tailler avec "amour, respect et attention", une robe qui va durer... durer...

"Un an, deux ans, même trois!" assure grand-mère, et ce sera comme dans mon temps — Vous n'y pensez pas, mère-grand? Et la mode qui change deux fois par jour? — La mode? La mode, mon enfant, c'est comme le Bonheur: le meilleur est toujours celui qu'on se fait.

Rou et rou doudaine! Chante, mon rouet, chante. Et toi, mon métier aux lames pleines, bats la mesure. Navettes, courrez sous les brins de laine, de soie ou de chanvre. Et vite, mon aiguille, cours, cours, mon aiguille dans la laine!

Frçoise Gaudet-Smet

LA VARIOLE

Une maladie des plus faciles à prévenir grâce à la vaccination.

Avant la découverte de la vaccination contre la variole par le docteur Jenner en 1796, cette maladie était l'une des plus redoutables et des plus destructives dans tous les pays. Ainsi que le disait l'historien Macaulay: "la variole existait partout, remplissait les cimetières de cadavres, faisant du plus gentil bébé un petit être tout défiguré que sa mère ne pouvait reconnaître, laissant sur les plus jolis visages des marques indélébiles." Grâce à la remarque que fit devant le docteur Jenner une femme du village qu'il habitait, l'heureuse pensée lui vint que peut-être la variole pourrait être prévenue. Cette femme fit en effet cette remarque: "Moi, je n'aurai pas la variole, j'ai eu la vaccine". Ni le médecin ni la brave femme ne savaient à ce temps que la vaccine n'était autre chose que la variole modifiée par son passage chez les vaches. Toutefois, après avoir

Un monsieur qui n'aime pas à gaspiller son argent!

Stéphane Léblond, quand il vient à Montréal, aime à bien manger, se loger confortablement, et vivre dans un milieu sympathique... mais il ne fume pas, et ne jette son argent par les fenêtres!

C'est pourquoi, lorsqu'il descend du train, la première chose qu'il fait... c'est de se retirer au Windsor, hôtel chic et fashionable de la rue Peel, où le tarif des chambres est des plus modérés.

M. Léblond ne se gêne pas; en effet, pour dire à tous ses amis qu'il a un bon logement, il leur dit: "Monsieur, quand vous viendrez à Montréal, venez au Windsor, ça ne coûte pas cher pour vivre. Un voyageur peut avoir une jolie chambre, à deux dollars par jour, et il peut manger au Coffee Shoppe, le petit restaurant du sous-sol, à très bon marché: 25 sous, le matin; 40 sous, le midi et 50 sous, le soir."

Stéphane Léblond est un client régulier du Windsor, depuis 3 ans. Maintenant ses parents et ses connaissances l'ont vu à Montréal, EN VENANT À MONTRÉAL... personne ne poursuit les en blâmer!

réfléchi à ce que cette personne venait de dire, Jenner tenta une expérience en inoculant la vaccine à un petit garçon et il constata avec joie que l'enfant, ayant été exposé à la contagion, ne contracta pas la variole.

La vaccination contre la variole fut introduite au Canada en 1802 alors que le docteur Bond de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse, vaccina son propre enfant.

Tous les officiers de santé et tous les médecins sont convaincus de la protection absolue que confère la vaccination contre la variole.

Une des démonstrations les plus probantes de cette protection s'est produite lors de l'épidémie qui est survenue à Windsor en 1924. Le nombre de cas en fut limité à 67, grâce à la vigilance active et intelligente des officiers du service de santé mais pour prouver la gravité toujours existante de la variole, il suffit de dire que sur 67 cas 32 sont morts après quelques jours de maladie.

Citons l'exemple d'une seule famille où la vaccination a donné des résultats qui valent la peine d'être mentionnés: la famille en question était composée du grand-père, âgé de 82 ans, de sa fille, veuve d'environ 50 ans et de la fille de cette dernière, âgée de 16 ans. Le grand-père avait été vacciné il y avait 62 ans et n'avait pas été revacciné; il a contracté la variole mais la maladie a été bénigne; la fil-

lette avait été vaccinée avant son entrée à l'école et n'a pas été atteinte; sa mère, la pauvre femme, n'ayant jamais été vaccinée, a contracté la variole et est morte en moins de trois jours. Voilà bien une preuve évidente que la vaccination et la revaccination peuvent nous protéger efficacement contre ce terrible fléau.

Pour questions au sujet de l'hygiène, écrire à l'Association Médicale du Canada, 184 rue Collège, Toronto, Ont. Une réponse personnelle sera envoyée.

QUELQUES RECETTES

Epaule d'agneau farcie. — 1 épaule d'agneau; 2 c. à table d'oignon haché; 3 c. à tab. de graisse à cuisson; 2 tasses de miettes de pain molles; 1 c. à thé de menthe hachée; 1 c. à table de feuilles de céleri hachées; 1/2 c. à thé de sel; 1/4 c. à thé de poivre.

Faites enlever l'omoplate, ce qui laisse un vide pour la farce. Essuyez la viande, faites frire l'oignon dans la graisse, ajoutez les miettes de pain, la menthe, les feuilles de céleri, le sel et le poivre et mélangez parfaitement. Remplissez le vide avec ce mélange et faites rôtir.

Ragoût de mouton ou d'agneau (à l'irlandaise). — 4 livres de viande; 12 pommes de terre (groses moyennes); 5 oignons (groses moyennes); assaisonnements.

Coupez la viande en carrés de deux poüces, placez dans de l'eau froide et chauffez graduellement jusqu'au point d'ébullition; laissez mijoter pendant une heure, puis ajoutez les légumes, coupés de la dimension désirée et assaisonnez. Faites mijoter jusqu'à ce que la viande soit cuite, enlevez la viande et les légumes, épaississez le liquide et servez.

Note: — On peut enlever la viande, faire une purée de légumes dans le liquide et servir sur la viande.

RESTES DE VIANDES

La ménagère voit souvent les rayons de sa desserte encombrés de restes de viande et de volailles dont elle ne sait que faire. Il y a cependant moyen d'utiliser tous ces restes, sans grand mal. Les os des rôtis et des biftecks peuvent servir à faire des soupes et des bouillons, dans lesquels on fera en-

BOUCHARD & FRERES ENRG.
 PEINTRES-DECORATEURS
 Peinture — Tapisserie — Machine à rabler les planchers
 40 Rue HELOISE TEL. 595W. ST-HYACINTHE



Il est tellement plus facile de faire vos emplettes par TELEPHONE

Les jours de pluie et les jours de neige, les jours où la tâche est plus lourde, les jours où vous ne vous sentez pas en train, où un des enfants est malade, il est commode de pouvoir faire vos emplettes par téléphone. Même quand il fait beau et que tout marche à souhait, il vous épargne une kyrielle de courses interminables. Recourrez au téléphone pour faire votre marché.

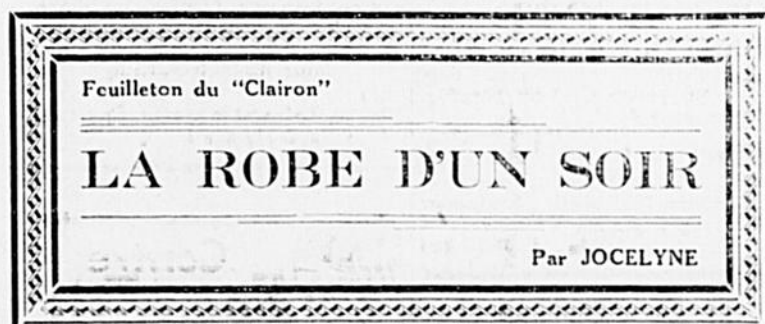
travaillant également les jus de viande et le liquide des ragoûts. Voici quelques recettes qui peuvent être utiles:—

Croquettes. — Toute sorte de bœuf haché ou de volaille, une partie de pommes de terre en purée, ou du riz et un œuf, mélangés avec du jus, du bouillon ou de la sauce blanche, et frits dans de la graisse profonde.

Hashis. — Deux parties de toute sorte de bœuf haché et une partie de pomme de terre en purée ou hachées.

Ragoût. — Dans les ragoûts on peut employer du rosbif froid ou du bifteck, etc., au lieu de viande fraîche. On peut aussi les couper en dés et les réchauffer dans la sauce ordinaire ou la sauce blanche.

Pâté de bœuf. — Même que le pâté de bœuf, sauf que



— Je l'adore. Du reste, dit-elle en riant, j'aimerais toujours tout, à côté de Jacques!

— C'est magnifique! Et Saint-Estange méritait bien une femme comme vous. Vous savez, ajouta-t-il, avec ce sourire qui donnait tant de charme à son visage, c'est le plus bel éloge que je puisse faire de lui.

Elle salua gentiment.

— Et vous, Morgan, comment n'êtes-vous pas resté en France plus longtemps?

— C'est mon ami Le Kerleac qui m'a demandé, par câble, pour un poste que j'avais toujours désiré à l'Etat-Major.

— Vous allez mener une vie très mondaine?

— Je l'espère bien.

— Et vous rencontrerez Mlle Clerget-Leval partout.

— Je l'espère encore plus.

— Connaissez-vous son père?

— Pas personnellement; je sais toutefois que c'est un homme de premier plan, d'une intelligence remarquable, et qui a très bien réussi.

— Mais, quelle va être la vie de Nadine, seule, avec ce père très en vue?

— C'est bien simple, dit-il d'un ton un peu amer. Tout le monde sera à ses pieds, on lui fera une cour insensée, elle sera prise dans un tourbillon de plaisirs...

— Sa pauvre grand-mère avait beaucoup d'apprehensions à l'égard de tout cela. Elle redoutait aussi l'autorité absolue de son père.

— Alain ne parlait plus; une ombre avait passé sur son visage. Après un moment, il reprit:

— Et elle?

— Qui, elle?

— Mlle Clerget-Leval? Est-elle heureuse de la vie qu'elle mène?

— Elle ne sait pas... Elle ne dit pas grand-chose sur ce sujet... sur aucun sujet du reste!

— Alain jeta un petit coup d'oeil de côté à Simone qui se mit à rire.

— Oh! Morgan, elle n'en pense probablement pas moins, notre jolie Nadine, et je ne suis pas très sûr que, derrière ses yeux de velours, il n'y ait pas une volonté de fer...

— Moi, si j'étais femme, dit Alain, j'abandonnerais ma volonté dès que j'aurais trouvé le bon pilote pour ma vie.

— Oui... mais vous n'êtes pas femme, mon cher!

— On longeait maintenant l'île de Sumatra; le bateau était tout près des côtes. On se précipita sur les logettes, mais la jungle était impenétrable et les chasseurs de tigres et d'éléphants, eux-mêmes, ne purent rien soupçonner de la vie intense qui se cachait sous cette végétation préhistorique et silencieuse.

VIII

L'escalade à Singapour avait passé rapidement; c'était pour Nadine, la première révélation du grouillement chinois.

Dans le port des jonques ventrées bourrées de riz, de soie, de cachettes d'opium servaient de demeures à plusieurs villages. Des échoues, les fils, les femmes, beaucoup d'enfants, les poulets, les canards, les chiens de garde, maigres et jaunes se tassaient pêle-mêle sur les ponts, sous des arches faites d'écorces de rotin tressées, chargées et déchargées les bateaux scandaient leur travail d'un chant monotone — à peine quelques notes — régularisant ainsi l'effort de chacun. Un chef donnait le ton et marquait la mesure.

La ville, mélange bizarre, kaléidoscope vivant: chinois, malais, malais, javanais; docks, hangars, marécages, puis bungalows fleuris, pelouses fraîches, invraisemblables sous ce soleil brûlant; chaleur de bœuf mouillé, de moissure, et, plus hautes que des bouddhas rêveurs, que les déesses hindoues aux bras contractés régnant sur ce pays bariolé, les statues blanches des souverains des îles Britanniques.

Nadine revoyait ce spectacle dans sa pensée, tandis qu'un orchestre philippin, embarqué pour Shanghai, dépassait non loin d'elle, sa musique énervante et facile.

Tout le monde était accablé; seuls les voiles flottant sur les épaules, les cheveux cédant à la brise du large, agitaient aux sons des tangos langoureux.

Accoudée au bastingage, la jeune fille essayait de voir les étoiles de mer phosphorescentes, et s'attachait au charme de la nuit.

Mais sa pensée profonde, c'était le jeune amour qui rôdait autour d'elle, l'incertain petit à petit. Etait-ce bien cela que lui avait annoncé Simone et Christine? Ou bien était-ce uniquement le besoin d'aimer qui la poussait en elle? Ne fallait-il pas se défendre?

Et pourtant, elle désirait la présence d'Alain; ses attentions lui étaient douces; s'il venait à disparaître, elle souffrirait et serait hantée de son souvenir.

Sa silhouette élancée, ses manières élégantes, fines, son visage, éroit avec les yeux clairs et profonds, ses cheveux cendrés, coiffés en coup de vent au-dessus de son front lumineux, tout en lui plaisait à Nadine... Est-ce assez?

Et lui?... N'était-il pas le jouet d'une illusion, de son désœuvrement? La douceur de la mer, la

féerie de Monte-Lavana, n'étaient-elles pas la cause de son exaltation?

— Sous la nuit étoilée, Alain avait vu la courbe svelte de sa taille penchée. Le cœur du jeune homme se soulevait vers elle — il ne pouvait la regarder sans oublier le reste du monde — il s'approchait.

Le profil de la jeune fille était tout près de lui. Il allait inconsciemment effleurer des lèvres sa nuque adorable quand elle se retourna. Ses yeux eurent une expression distante qui glaça le jeune homme.

— Oh! Nadine, je vous ai fait peur! Je suis navré!

Elle ne répondit pas.

— Mais — sa voix hésitait — chérie, qu'avez-vous?

— Regardez-moi... nous arrivons demain. C'est notre dernier soir à bord de ce bateau bariolé.

On eût dit qu'elle n'écoulat pas. Que se passait-il? Allait-elle repousser sa tendresse? La sympathie témoignée jusqu'ici n'avait-elle été qu'un caprice, une coquetterie? Non? se dit-il, la force de mon amour triomphera de tous les obstacles.

Brusquement il se rappela. Elle voulait s'éloigner. La retint!

— Nadine, il y a quelque chose d'hostile entre nous ce soir. Je dois savoir la vérité. On ne joue pas avec le cœur d'un homme.

Un trouble extrême, à présent, la faisait trembler. Heureusement, les deux jeunes gens n'étaient gênés par personne. Ils étaient seuls dans ce coin désert du bateau éclairé faiblement par la route lumineuse de la voie lactée et l'étoile du Sud.

— Nadine, dit Alain, vous êtes mêlée à toutes mes pensées, vous êtes devenue le seul désir de ma vie. Je ne rêve que de vous attacher à moi par le lien le plus doux, le plus fort. Mais, je dois savoir aussi ce qu'il y a dans votre cœur?

Enfin elle parla:

— Ne soyez pas offensé de ce que je vais vous dire; mais entendez bien cela: que vous voulez? Est-ce bien cela que je veux aussi? N'avez-vous pas été le jouet de notre jeunesse, la dupe de la beauté des

choses?

— Oh! Nadine, d'où vient ce doute cruel, aujourd'hui? Quelqu'un a-t-il pesé sur vous? Vous a-t-on dit du mal de moi?

— Non, mais il me faut encore un peu de temps pour réfléchir... Je crois bien que je ne pourrais plus me passer de vous. Mais, vous, ne m'avez-vous jamais aimé?

— Un silence pesa. Alain reprit: — Répétez-moi votre confiance, ces derniers jours! Et maintenant, vous changez d'âme... Est-ce la pensée de votre père qui vous effraie ainsi?

— Je ne sais pas, j'ai peur de fixer ma destinée à vie. Et pourtant, pourtant, je veux vous revoir, je veux entendre vos paroles douces. Aidez-moi à voir clair en moi-même. Il y va de notre bien à tous deux.

Alain sentit qu'il fallait respecter ce premier émoi. Elle était si jeune, si pure!

— Tout ce que vous voudrez, Nadine, mais je veux vous jurer aujourd'hui que, jamais, une autre femme que vous ne portera mon nom.

— Ou nous reverrons-nous?

— Les premiers jours, à Saigon, il sera difficile de nous rencontrer; il faut d'abord que je me fasse présenter à Monsieur votre père; il importe que je regagne sa sympathie, qu'il m'accorde son amitié. Il vous a demandé, Nadine, il ne voudra pas qu'en vous enlevant trop vite à son affection.

— Je ne sais que vous dire, je connais si peu mon père!

— Ecoutez! Au bout de la ville, il y a un grand jardin botanique si silencieux et si agréable. Les allées qui y conduisent sont ombragées par de beaux arbres fleuris. Tous les matins, je le traverserai vers onze heures, dans l'espoir de vous y trouver?

— Mais, c'est un rendez-vous?

— Oui, c'est un rendez-vous avec ma fiancée; pour moi, vous êtes ma

fiancée; je sais que vous m'aimerez, en dépit des doutes, des hésitations, incompréhensibles de ce soir. Il faut avoir confiance, Nadine; il faut laisser parler son cœur et se méfier de l'orgueil, ennemi terrible de l'amour!

Avec un grand regret, il dit encore: — J'aurais tant espéré, tout à l'heure, vous voyant seule, ici! J'aurais vu des choses si douces!

Si Nadine avait pu voir la flamme de ses yeux, l'ardeur de son visage, peut-être aurait-elle mieux compris ce qu'était son amour.

— J'aurais tant espéré, tout à l'heure, vous voyant seule, ici! J'aurais vu des choses si douces!

Si Nadine avait pu voir la flamme de ses yeux, l'ardeur de son visage, peut-être aurait-elle mieux compris ce qu'était son amour.

— J'aurais tant espéré, tout à l'heure, vous voyant seule, ici! J'aurais vu des choses si douces!

Si Nadine avait pu voir la flamme de ses yeux, l'ardeur de son visage, peut-être aurait-elle mieux compris ce qu'était son amour.

vous m'annonceriez des choses heureuses? Je tiens à vous dire, avant de vous quitter, que le capitaine Morgan est l'un des hommes les plus droits, les plus sincères que je connaisse.

— Oui, Simone, mais est-ce que je l'aime assez?

— Ah! petite enfant, n'attendez donc pas de souffrir pour savoir que vous l'aimez!

Elles se souhaitèrent bonne nuit.

Le bateau avait doublé le cap St-Jacques et s'enfonçait dans la Rivière; tous les passagers qui descendent descendirent, avaient fait leurs bagages afin de ne rien perdre de l'arrivée à Saigon.

Une brume couvrait l'eau, trouble; les rives envahies par les palétuviers étaient pâles et semblaient couronnées. On évoquait, malgré soi, le courage de ceux qui étaient venus les premiers, dans une étonnante, peuplée par l'ennemi caché qui les suivait.

Simone, Nadine, Alain étaient groupés sur le pont, avec des sentiments qui ne pouvaient s'exprimer, mais qui les liaient tous trois.

— Morgan, dit Simone, vous connaissez bien Saigon?

— Oh! oui; j'y ai passé trois mois avant mon dernier congé.

— Vous allez retrouver beaucoup d'amis? On viendra vous attendre?

— Le Kerleac sûrement.

Il semblait un peu triste, et Nadine, qui avait des regrets, une inquiétude dans son cœur, aurait voulu la lui dire.

A chaque tournant, le bateau donnait un coup de tangon de direction. Sur les bords, quelques villages, quelques palétuviers, en écorce de rotin entourés d'arabes — commentaient à paraître; de petits écueils étaient la course le long des rives... On croissait des jonques chargées et quelqu'un annonça le clocher de la cathédrale, il apparaissait à un coude de la rivière. On le perdait pour le retrouver un peu plus loin; c'était un jeu de cache-cache.

Tout s'animait. Les tampons glissaient bruits, gracieux, légers, une femme à l'arrière, svelte et souple, conduisant à la rame; des pêcheurs

manœuvraient de petits radeaux, ou de grands pirogues poutrochés, dans lesquels c'était merveille de ne pas chavirer... Puis, des hangars avec des noms français au-dessus de leurs toits, et là-bas, sur un quai, une masse blanche qui devenait distincte: ceux qui attendaient le bateau.

On se cherchait des yeux, à la lanterne aussi... Dans un groupe, Nadine crut reconnaître son père; tout en blanc, il lui paraissait plus jeune qu'il n'était resté dans sa jeunesse.

Un groupe d'officiers agitaient leurs casques en signe de bienvenue; c'étaient des amis de Morgan; une femme élégante et jeune au milieu d'eux, saluait à grands coups d'embrassement.

— Qui est-ce? demanda Simone.

— Madame Barmanoff, une jeune femme russe venue de Shanghai, il y a quelques mois.

Nadine prêtait l'oreille.

Bientôt, on put se parler; on échangeait des paroles banales, avec les mains en portevois; Nadine faisait des signes à son père, mais regardait Mme Barmanoff qui était blonde, jeune et avait un chic extrême.

— On baissa la coupée et le bateau fut en train.

Quelque tourment à droite, à gauche, sans savoir où aller. Elle sentit comme un air sur ses épaules; elle se pencha vers elle, mais Nadine ne chérie.

— Oh! Madame Saint-Estange, combien de remerciements je vous dois, et comme je suis charmé de vous revoir.

Il lui baisa les mains et reprit: — J'aurais tant désiré que vous fussiez avec nous ces derniers jours d'escalade! Mais Saint-Estange a préparé un enlèvement de premier ordre! Tout Saigon en est fier. Ne le manquez pas, dit-il en s'inclinant. Tenez, voilà vos deux radeaux.

(A suivre)

"Le Clairon" lutte pour tous! Abonnez-vous au "Clairon"

La Compagnie d'Assurance sur la vie

Canada Life

exprime sa confiance dans
la Province de Québec

La Compagnie fait affaires dans la Province de Québec depuis bien des années. Les réserves requises afin de faire face à ses obligations envers ses détenteurs de polices de Québec, au 31 décembre 1936, se chiffraient à \$17,000,000.

Justifiée par sa confiance dans la Province de Québec, la Compagnie y avait placé à cette date des capitaux beaucoup plus élevés que cette somme. En effet, ses placements, répartis en diverses hypothèques, obligations, débiteurs et autres titres provenant de la Province de Québec, se chiffraient alors à \$29,000,000.

Ceci ne tient nullement compte des gros placements en obligations du Dominion du Canada et celles garanties par le Dominion, faits par la Compagnie pour les détenteurs de polices de Québec. (La Compagnie estime que sur ces obligations plus de \$8,000,000 représentaient du capital placé au nom de ses détenteurs de polices de la Province de Québec.)

Au service des Canadiens depuis 90 ans
1847 - 1937

Gérants de Succursales

QUÉBEC—Maurice de Goumois MONTRÉAL—V.R.F. Macdonald
Financial Bldg., Côte de la Montagne Édifice Canada Life, 275, rue St-Jacques
ST-JEAN—Georges Girard SHERBROOKE—H. A. Peabody
33, rue St-Jacques Angle des rues Wellington et King

Combien mettez-vous de côté pour compenser votre moins-value personnelle?

Tôt ou tard, vous ne pourrez ni travailler ni vous amuser avec la même facilité et le même entrain qu'aujourd'hui. Et assurément, votre puissance de gain ne manquera pas de s'en ressentir. Nombre d'hommes se mettent à l'abri de cette période de dépréciation humaine au moyen d'une assurance dotation. Pendant les années où ils gagnent leur vie sans difficulté, ils mettent de côté une somme qui, au moyen d'une assurance dotation, leur garantira une rente viagère à partir d'un âge déterminé, en plus d'assurer entretiens la sécurité financière de la famille.



Si vous désirez faire de même, écrivez à la Confederation Life lui demandant des renseignements au sujet de ses contrats dotation.

CONFEDERATION LIFE
ASSOCIATION
SIÈGE SOCIAL - TORONTO

W. CHAPDELAINE, Représentant, St-Hyacinthe



Faites-vous bientôt un voyage à Montréal?

Si oui : retirez-vous donc au "Windsor", ça ne vous coûtera pas plus cher qu'ailleurs, mais quelle différence dans le service d'hôtel, le confort et la cuisine!

Tarif des chambres au "Windsor" : à partir de deux dollars par jour.

Le prix des repas, au Coffee Shoppe

Le matin : 25 sous et plus
Le midi : 40 sous et plus
Le soir : 50 sous et plus

A l'Hôtel WINDSOR vous serez bien logé, bien nourri... et traité avec la plus grande courtoisie.

L'HÔTEL WINDSOR

Rue Peel, près de la rue Ste-Catherine
Face au Square DOMINION, Tél. PLateau 7181

LE SON ALL-BRAN AMÉLIORE MERVEILLEUSEMENT SA SANTÉ

Lisez cette lettre écrite spontanément : "Au sujet de votre SON ALL-BRAN, on lit sur l'étiquette : 'Le meilleur, soit comme céréale, soit cuisiné'. Quant à moi, vous pourriez ajouter : 'Le meilleur pour la santé'. Depuis que j'en fais usage, ma santé s'est merveilleusement améliorée". Mr. H. E. Poole (adresse sur demande).

Le SON ALL-BRAN corrige la constipation ordinaire qui résulte du défaut de "matières inassimilables" dans les aliments. Dans l'organisme, il absorbe le double de son poids d'eau, se forme en masse molle et débarrasse doucement le système.

Le SON ALL-BRAN est riche en vitamines B, qui tonifient l'intestin, et en fer, qui régénère le sang. Ne vaut-il pas mieux de manger cet aliment plutôt que de prendre des pilules et des drogues déprimantes? Prenez deux cuillerées à soupe de SON ALL-BRAN chaque jour, comme céréale, avec du lait ou de la crème, ou cuisiné, ou à chaque repas si le mal est chronique. Dans toutes les épiceries. Fabriqué et garanti par Kellogg, à London.

LES GRANDES FÊTES DE SAINT-CHARLES

(Suite de la page 1)

M. Octave Chicoine, maire de Saint-Charles, et de M. Joseph Dansereau, vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Partie musicale

L'organisation de la partie musicale du programme a été confiée à M. Emile Girardin, principal de l'école Olier, à Montréal. On aura le plaisir d'entendre M. Eugène Lapierre, D. M., directeur du conservatoire National de Musique; M. Gustave Longtin, petit-fils de patriote, premier ténor de l'opéra de Nice, France; MM. Arthur Lapierre, Albert Lapierre, Irénée Demers et autres.

L'Association chorale de la paroisse de St-Stanislas exécutera l'hymne aux Patriotes : "Canadiens souviens-toi", paroles et musique de M. Eugène Lapierre, D. M.

Un bref programme de réceptions patriotiques a été préparé par M. Jules Massé, président général de la société du Bon Parler français. Ce programme comporte une pièce de Louis Fréchette, intitulée "Papineau", qui sera récitée par M. Bernard Laurier; une autre récitation, par M. P. E. Paquette, et un sketch sur les patriotes de '37, écrit en vers par le docteur Honoré Thibault.

Un programme spécial de musique reproduit par un puissant système de haut-parleurs intéressera vivement la nombreuse assistance au cours des intermèdes musicaux.

Une grande tribune, décorée aux armes du Canada et de toutes les provinces canadiennes, a été érigée, — comme en 1837, — pour les orateurs, les artistes, les musiciens et les invités d'honneur. Wolfred Nelson, qui présidait l'Assemblée des "Six Comtés" à St-Charles, le 23 octobre 1837, reparaitra sur cette tribune dans la personne de son arrière-petit-fils qui porte aussi le nom de Wolfred Nelson. Ce dernier prononcera une brève allocution. Mlle Augustine Bourassa, sœur d'Henri Bourassa, et petite-fille de Papineau, assistera également à cette émouvante manifestation patriotique et nationale.

FEU M. GASTON SCOTT

Un homme bien connu dans notre ville, Gaston Scott, est décédé à Québec le 15 septembre dernier, à l'âge de 28 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, née Jeannette Boisvert; son père M. Ephrem Scott; sa grand-mère, Mme Vve Ephrem Scott, de Saint-Joseph; ses frères, Joseph, de Lawrence, Mass., Romulus, Georges, Lucien, Emilien, Maurice, Aime et Armand; ses sœurs, Mme Adrien Leclerc (Rachel) et Bernadette. Un fils et une fille lui survivent également. Les funérailles ont eu lieu ce matin à Québec.

Canadiens-Français

Tél. 68



C.L. LUSSIER, Directeur
Maître de Chape le à la
Cathédrale

Encouragez une École Commerciale
CANADIENNE-FRANÇAISE et Bilingue.

L'ÉCOLE COMMERCIALE LUSSIER

située à l'angle des rues

St-Denis et Cascades, a fait ses preuves.

Tous ses élèves, depuis sa fondation jusqu'à avril 1937, ont pu facilement trouver un emploi.

C'est comme donner
un billet de \$10 à chaque
homme, femme et enfant
de la province!



LES ACHATS DES MAGASINS-CHAÎNES

Les achats des magasins-chaînes dans la province de Québec se totalisent à plus de \$30,000,000 par année — soit l'équivalent de \$10.00 pour chaque homme, femme et enfant de la province.

Cet argent est dépensé à travers la province, depuis la frontière ontarienne jusqu'à la côte de Gaspé et représente du travail et des gages pour des milliers d'ouvriers du Québec, en même temps qu'une source de revenus sur laquelle peuvent compter les cultivateurs, les pêcheurs et nombre d'artisans.

Une certaine partie de cet argent est économisée; une autre partie revient aux magasins-chaînes, tandis que la plus grande proportion est dépensée pour les choses nécessaires à la vie et les fins de luxe et d'agrément qui rendent l'existence intéressante.

ASSOCIATION DES MAGASINS-CHAÎNES DU CANADA

730, Immeuble University Tower - Montréal

Cette annonce est la quatrième d'une série publiée dans ce journal pour mieux renseigner le public sur les avantages offerts par les magasins-chaînes établis dans la province de Québec.

THEATRE MASKA ST-HYACINTHE P. Q.

AU PROGRAMME JUSQU'À SAMEDI

Le grand drame de chemin de fer filmé au Canada

SILENT BARRIERS

avec RICHARD ARLEN et une distribution d'été.

— aussi —

Une comédie des pistes de cou — Excitante! — Du rire!

Breezing Home

Comédie — Sujets Courts Choisis

DIMANCHE JUSQU'À MARDI

LE PLUS BEAU PROGRAMME DOUBLE DE LA SAISON

JESSIE MATTHEWS,

La favorite de la comédie musicale dans son plus beau film:

GANGWAY

— aussi —

BORIS KARLOFF, l'homme mystérieux,

DANS

The Man Who Lived Again

Du mystère — Du drame — Des moments excitants.

Comédie — Caricatures — Sujets Courts

MATINÉES: In Lux. Mer. Ven. de 1.30 h. à 4.30 h. Prix: Orchestre 20 cts, Balcon 15 cts. SOIRÉES: de 7.15 h. à 11.30 h. Prix: Orchestre 30 cts, Balcon 20 cts. SAMEDI EN MATINÉE: de 1.30 h. à 4.30 h. Prix: Orchestre 30 cts, Balcon 20 cts. DIMANCHE: Représentation continue à partir de 1.30 h. p. m. Prix: Orch. 30 cts, Bal. 20 cts.

EXCURSIONS

A PRIX RÉDUITS

A TOUS LES ENDROITS DE L'OUEST CANADIEN

Départ: 18 SEPT. AU 2 OCT.
Validité — 45 JOURS

ENVIRON

UN SOU PAR MILLE

en wagons ordinaires seulement

USAGE FACULTATIF DES WAGONS-LITS

Billets d'excursion aussi en vente, valables dans:—

(a) wagons-lits touristes à environ 1/4 c par mille, plus les prix réguliers pour les lits.

(b) wagons-salons et wagons-lits de luxe à environ 1/2 c par mille, plus les prix réguliers pour les fauteuils ou les lits.

ROUTES — Billets valables via Port Arthur, Ont., Armstrong, Ont., Chicago, Ill., ou Sault Ste-Marie, Mich. et à l'ouest, mais par la même route et la même ligne dans les deux directions.

ARRÊTS EN ROUTE permis à Port Arthur, Ont., Armstrong, Ont., et à l'ouest; aussi à Chicago, Ill., Sault Ste-Marie, Mich. et à l'ouest, suivant les tarifs des chemins de fer aux États-Unis.

Renseignements complets des agents du

PACIFIQUE CANADIEN

LE CONGRES DES MARCHANDS DETAILLANTS

Le Congrès provincial annuel de l'Association des Marchands Détaillants du Canada se tiendra cette année, à Québec, les 28 et 29 septembre prochains. L'an dernier, ce congrès fut tenu à Sherbrooke et remporta un beau succès. Plusieurs marchands de St-Hyacinthe se proposent d'assister à la prochaine réunion de Québec.

C'est au cours de ces assises que seront discutés tous les problèmes concernant le commerce de détail. Des conférenciers avertis se feront entendre sur plusieurs sujets d'actualité.

LES ANCIENS DU COLLEGE SACRE-COEUR

Les Anciens Elèves du Collège Sacré-Cœur de cette ville (1ère et 2e période du collège) sont chaleureusement convoqués à leur réunion générale annuelle, laquelle aura lieu à leur Alma Mater, dimanche le 19 courant.

Messe à 11 hres. — Photographie. — Dîner. — Elections, etc.

Appels à tous! Vive le "Sacré-Cœur".

Le Comité

— : o : —

PROCHAIN MARIAGE

On annonce pour le 4 octobre le mariage de Mlle Flore Gendron fille de M. et Mme Edéas Gendron de cette ville à M. Camille Rousseau fils de M. et Mme C. A. Rousseau également de cette ville. Le mariage sera célébré dans la plus stricte intimité. Pas de faire-part.

— : o : —

CELEBRATION D'UN SOIXANTENAIRE

De belles fêtes à l'Institut des Soeurs de Saint-Joseph. Les RR. Soeurs de Saint-Joseph ont célébré par de belles fêtes, dimanche dernier, le soixantième anniversaire de la fondation de leur institut. A 9

Petites Annonces

A VENDRE

A VENDRE. — Un boeuf Ayrshire, enregistré dans la classe A et âgé de 3 ans. Aussi un boeuf d'un an. Ayrshire, enregistré Classe A. S'adresser aux bureaux du CLAIRON, 67 Mondor. jno-G.

A VENDRE. — Manteaux et robes seconds, 14 à 16 ans. S'adresser à 237 rue Girouard. If.

BOITES DE CONSERVES. — Boîtes pour mise en conserve à vendre en n'importe quelle quantité. Je suis agent exclusif pour une grande compagnie de Montréal. Prix raisonnables. S'adresser à P. Chicoine, Ste-Rosalie, Tél. 701-sonnez 2. jno-J.

A VENDRE. — Piano en parfait ordre. S'adresser à 228 Girouard, Ville. jno-27a

A VENDRE OU ECHANGER. — Bonne occasion pour vous de devenir propriétaire. Quatre maisons neuves ou presque neuves en versant un léger acompte et la balance payable selon vos propres conditions. Aussi lots à vendre si vous désirez construire vous-même. Aussi maison de pension à vendre pour cause de maladie. Pour faire un marché avantageux en fait d'immeubles, places d'affaires, terres, moulins à scie et à farine, adressez-vous à:

FIDELIN GELINAS, Grand Hôtel, Résidence 90 rue Leman jno

A VENDRE. — Belle propriété, avec grand terrain, située au village La Providence. Bonnes conditions. S'adresser à Mme Louis Bourgeois, 42 rue St-Pierre, Village La Providence, Tél. 425-w. 10-17-s

A VENDRE. — Vrai bargain! Belle propriété pour seulement \$550. comptant, la balance au gré de l'acheteur. Située à 15 ou 20 minutes de trajet en auto de St-Hyacinthe. Belle maison bien finie de huit appartements, eau au robinet, électricité, water closet, le tout assuré pour trois ans, grand hangar, boutique pour menuiserie ou autre genre, garage, grand jardin. Pour plus de détails s'adresser de suite à L. A. PLANTE, 4 rue Centrale, Village St-Joseph. jno-10s

A LOUER

A LOUER. — Logement à 8 rue St-Fatice, 6 grands appartements chauffés, très modernes. Pour information écrire à Laurent Laflamme, 904 Laurier Est, Montréal. If.

A LOUER. — Logement chauffé de 2 appartements et chambre de bain. Situé à 14 Dessaulles. Pour possession le 1er octobre. S'adresser à 14 rue Dessaulles. If.

A LOUER. — Deux appartements non meublés. Pourrait être aussi occupés avec pension. S'adresser à Henri Provost, 55 rue Héloïse, 2e porte à gauche. If.

A LOUER. — Logement de 5 pièces, avec solarium, chambre de bain, garde-manger, eau chaude, etc. Possession immédiatement. S'adresser à 8 Dessaulles. jno9jl.

A LOUER. — Deux appartements chauffés (plaisir-pied) respectivement six et sept pièces. Système à l'eau chaude. S'adresser à: Mesdemoiselles Daigle, 117 rue Bourdages, St-Hyacinthe. jno

A LOUER. — Logement de six appartements, en plus chambre de bain. Bon marché. Prêt à occuper. Aussi, logement de sept appartements, chauffé. Tous deux en très bon ordre. S'adresser à J. Paul Brault, Bureaux du Clairon, 67-69 rue Mondor. Tél. 143-69j.

A LOUER. — Deux grands locaux pour magasin et restaurant. Bien situés. S'adresser à 67-69 Mondor. Tél. 143 ou 69-j.

A LOUER. — Deux appartements chauffés. Usage du bain, eau chaude et froide. Site idéal. S'adresser à 135a rue Cascades, Ville. 3-10-17-24s

DIVERS

DE \$5.00 à \$12.00

Vous pouvez acheter un très bon "Poêle" usagé au Magasin Bélange! En face de la Station de Police. (9 nrs. 10) jno

heures du matin. S. Exc. Mgr J. A. Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, a célébré une messe pontificale, assisté de M. le chanoine P. N. Desmarais, curé de Saint-Pie, et du T. R. Père L. Archambault, O. P., prieur à Notre-Dame de Grâce. Le sermon de circonstance a été prononcé par Mgr P. S. Desranleau, P. A., de Sorel.

A 11 heures, il y a eu une réception dans la salle Saint-Joseph, suivie d'un goûter dans le grand réfectoire de la communauté. Il y eut discours et chant par les anciens élèves. A 2 heures de l'après-midi, les anciennes élèves ont donné une séance récréative, suivie d'une visite à l'Ermitage. Cette belle journée s'est clôturée par le Salut solennel du Très Saint-Sacrement.

Cartes d'Affaires

Etabli depuis 1900
Tél. 523

Adélar Robert

Manufacture de matelas à ressorts ou tout autre genre Réparations et Désinfection au plus bas prix
Spécialité: Cardage de laine
81 rue Saint-Michel, SAINT-HYACINTHE

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908
Expert-Comptable licencié et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.
425, avenue Viger, Montréal.

Tel.: Bureau, 81 — Rés., 320
Soir après 9 hres: 320

Dr. GUY POHIER, M.D.

Médecin
85 rue MONDOR
SAINT-HYACINTHE

C. THEBERGE

Musique et Bijouterie
Achets et ventes toutes sortes d'articles.
Spécialité COUPONS
Seul magasin de ce genre à ST-HYACINTHE
45 rue St-François

Tél. 775 Soir 918

J. E. St-Onge

Entrep.-Electricien
248 Cascades
Saint-Hyacinthe

LES REMÈDES DE MME SUMMERS

(Vanderhoof Cie Ltee)

Mesdames, pourquoi souffrir si longtemps quand vous pouvez éviter ces souffrances en prenant les remèdes de Mme Summers, pour toutes les maladies féminines, commencement de tumeur ou cancer, etc.
Tonique reconstituant pour hommes ou femmes par les Produits Choinière Eng. Ne tardez plus, venez ou écrivez à 1 première représentante.

Mme M.-B. NUCKLE,
19 rue Lafontaine coin Raymond
Saint-Hyacinthe, Que.

Contre
Maux de tête
Névrologies
La Grippe
Douleurs

Achetez une boîte de Capsules Antalgine. Elles sont très faciles à prendre, préviennent les rhumes et soulagent vite les douleurs.

ANTALGINE
EN VENTE PARTOUT 25¢

EN SE
SERVANT DES
**PAPIERS
À MOUCHES
WILSON**
LIRE ET SUIVRE LES
INSTRUCTIONS
ATTENTIVEMENT

Chaque papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant trois semaines.
3 Papiers dans chaque Paquet.
10 CENTS LE PAQUET
dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généraux.
POURQUOI PAYER PLUS?
The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.